

ÉGLISE DE SAINT-VINCENT A SOIGNIES

UNE EXCURSION

A BRAINE-LE-COMTE, SOIGNIES ET HERRUES

Il est toujours bon, lorsqu'on désire voyager avec fruit et avec l'intention de s'instruire, de tracer d'avance son itinéraire et non pas de courir de gare en gare comme des *colis humains*, sans jamais noter une impression, ni crayonner un site. Il faut aussi laisser une part à l'imprévu, cela ne manque pas de charme, et ne pas se déclarer satisfait en emboitant servilement le pas de ses devanciers. C'est souvent des excursions d'exploration, faites avec discernement et un but déterminé qu'on retire, si je puis m'exprimer ainsi, la plus grande somme de profit intellectuel.

Le Cercle archéologique d'Enghien, ne voulant pas rester en arrière dans une voie déjà parcourue avec succès par plusieurs de nos cercles voisins, a décidé d'organiser chaque année une excursion, et cela autant que possible dans les environs, et d'y visiter en détail les monuments intéressants, d'y remémorer les souvenirs des temps passés.

La première de ces promenades a eu lieu le 18 septembre 1886 et avait pour objet la visite des villes de BRAINE-LE-COMTE et de SOIGNIES et de la petite commune d'HORRUES.

Nous allons tâcher d'en donner un compte rendu aussi fidèle que possible.

Environ une cinquantaine de membres des Cercles archéologiques de Mons, de Charleroi, de Nivelles et d'Enghien avaient répondu à l'appel de la société organisatrice, et comme nous le verrons par la suite ils n'ont ce jour-là perdu ni leur temps ni leur argent.

Citons parmi les excursionnistes :

Du Cercle d'Enghien : MM. H. de Cordes, vice-président ; Matthieu, secrétaire ; doyen François, Croquet, Monnier, Raick, Vanderschueren, G. Zech-Du Biez.

Du Cercle de Mons : MM. Devillers, président ; Hachez, vice-président d'honneur ; Debort, secrétaire ; comte d'Auxy de Launois, trésorier ; Bernier, A. Decamps, G. Decamps, Filet, Francart, Jennepin, Hoyaux, Hubert, Michez, Prud'homme J. de Soignie.

De la Société de Charleroi : MM. N. Cloquet, notaire Hanon, Bouillon, Louis Cloquet, Fiévet, conseiller Hasard.

De la Société de Nivelles : MM. Lebon, président ; Hivin, vice-président ; Jamart, secrétaire ; Hanon, trésorier ; Bulckens.

I

BRAINE-LE-COMTE

Une partie seulement de la caravane visita Braine-le-Comte, quoique cependant plusieurs points y méritent l'attention de l'historien et de l'archéologue. Cette ville, comme bien d'autres du Hainaut, est une ancienne place fortifiée. Il reste quelques vestiges des remparts ; entre autres une tour dans un jardin de la rue d'Horrués, et des débris d'arcades le long du sentier qui part de cette rue pour aboutir à la rue d'Enghien.

Le donjon, — ou partie du château-fort construit en 1150 par Baudouin IV, dit le Bâisseur, — que tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Braine ne savaient où placer, ce donjon, dit M. J. Petit dans sa *Notice sur Braine-le-Comte*, a été retrouvé par M. l'abbé Dujardin, curé de la paroisse de Saint-Géry, à la place exacte que lui assignait la tradition en face de l'église. La base en existe presque intacte dans la propriété de M. le notaire Hanon. Elle prend pied dans un jardin de la rue d'Enghien, (jadis rue des Fauconniers), et repose sur un massif de rochers ; sa hauteur est de 6 m. 20 au-dessus du sol du jardin, et de 8 m. 60 au-dessus du niveau de la rue. Le tronçon subsistant de la tourelle du guet s'élève à 9 m. 38 au-dessus du pavé de la même rue.

Une autre vieille tour, dite *Tour à kiés*, (*tour aux chiens*), existe encore également dans une propriété de la rue de Nivelles. Cette dénomination lui est venue de ce que le comte Baudouin IV y élevait une meute de chiens.

L'hôtel de ville, en style Renaissance, date du xvi^e siècle et a été vraisemblablement bâtie en deux fois. Le côté gauche

de la façade, entièrement en pierres de taille, est beaucoup plus ornementé que la partie de droite qui semble moins ancienne. Cette construction appartient, depuis 1710, à la famille d'Arenberg, par suite de l'acquisition qu'en fit à cette époque le duc Léopold d'Arenberg. Il ne faudrait pas de bien grandes dépenses pour en faire une maison communale très convenable, tout en lui conservant son caractère primitif; et il est très probable que la famille princière qui en est propriétaire et qui la loue à la ville, ne serait pas éloignée de favoriser cette restauration.

L'ancien couvent des Dominicains, construit en 1637, et situé rue de Mons, est actuellement occupé par les sœurs Récollectines; la façade de l'église, en style Renaissance, ne manque pas d'un certain cachet tout à fait typique. Elle est bâtie avec ce caractère uniforme, que revêtent presque tous les édifices de cette époque. Le portail, d'un aspect gracieux, se compose de quatre colonnes des ordres dorique et composite, surmonté d'une niche contenant une statue de la sainte Vierge, le tout en pierres d'Écaussinnes. La partie supérieure de la façade est ornée d'un grand nombre de sculptures et se termine par un fronton triangulaire. Deux obélisques placés de chaque côté contiennent des inscriptions.

L'intérieur de cette église se distingue par l'harmonie architectonique qui y règne. Sa voûte en plein cintre, la coupe, la forme et l'encadrement des huit fenêtres qui l'éclairent de chaque côté, les pilastres qui séparent chacune d'elles, la corniche qui circule tout autour du vaisseau, jusqu'au maître-autel et le mobilier, tout est du même style et offre de l'époque de la Renaissance un type complet, qui, dans son ensemble, est d'un très heureux effet.

Sur la grand'place, mentionnons aussi quelques maisons particulières, dont les façades offrent des restes d'architectures ogivales et du xvii^e siècle, et rendons-nous directement à l'église paroissiale qui, sous le vocable de saint Géry, s'élève sur le versant de la colline, aux confins de la ville.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GÉRY

Ce monument passa par de nombreuses vicissitudes. Du temple primitif, bâti, dit-on, au vi^e siècle par saint Géry, cinquième évêque de Cambrai, auquel il fut plus tard dédié, il ne reste que le souvenir légendaire.

A cette première église succéda une seconde en style de transition romano-ogivale, et au xv^e siècle cette dernière subit encore une transformation presque complète par l'adjonction d'un nouveau chœur (1521), la substitution de nefs collatérales aux anciens bas-côtés et le remplacement des murs de la nef par des colonnes cylindriques (1547).

L'édifice tel qu'il se présente actuellement est de style ogival, composé d'une nef centrale, divisée en quatre travées, et de deux nefs collatérales, flanquées d'une double rangée de chapelles, de dimensions inégales.

Une tribune, composée de trois doubles arcades à claire-voie, reposant sur des piliers en marbre rouge, d'ordre composite, forme clôture entre le chœur et la nef principale. Elle est ornée d'un certain nombre de statuettes, représentant les quatre vertus cardinales et les trois vertus théologiques; une galerie, qui anciennement servait de jubé, la surmonte. Depuis quelque temps les orgues ont été placées au fond de l'église sur une tribune en bois de chêne. On y arrive par l'escalier du clocher.

Ce qui est particulièrement remarquable à l'église de Braine-le-Comte, c'est le rétable qui domine le maître-autel. C'est une véritable œuvre d'art, digne au plus haut point de toute l'attention des archéologues (1). Il se compose de deux étages super-

(1) Des dessins de ce rétable ont été publiés par GAILHABAUD. L'architecture du v^e au xvii^e siècle, *Le rétable de saint Géry*, Paris 1858 et VAN YSENDYCK, Documents classés de l'art dans les Pays-Bas du x^e au xviii^e siècle; 20^{me} livraison, *Rétable de saint Géry*, planche 10.

posés, comprenant chacun trois haut-reliefs et représentant les divers épisodes de la vie de Notre Seigneur. Des niches, ornées chacune d'une statuette de saint, remplissent les interstices. Dans la partie inférieure trois bas-reliefs figurent : 1° la pluie de manne dans le désert; 2° la Pâque juive; 3° la dernière Cène. Il se termine par un ciborium, ou tabernacle en forme de pyramide à trois degrés, portant dans sa partie inférieure les quatre évangélistes, saint Pierre et saint Paul, au centre les autres apôtres, et au sommet un pélican personnifiant l'amour de Notre Seigneur dans l'Eucharistie. Ce rétable, en pierre tendre, porte l'inscription suivante : *Optimates populusque Bræniæ Comitûs sacratissimæ Eucharistiæ posuerunt, anno 1577.*

La colossale statue de saint Christophe, patron secondaire de l'église, et l'énorme piédestal sur lequel elle se dresse, attirent sans peine l'un et l'autre le regard du visiteur, non seulement par leurs proportions tout à fait extraordinaires, mais aussi par un certain fini d'exécution incontestable. Ils datent certainement du xv^e siècle.

Une autre curiosité que nous ne pouvons passer sous silence, c'est le grand nombre de pierres tombales, qui anciennement tenaient lieu de pavement, et qui depuis qu'elles ne servent plus à cet usage, ont été adossées, au moins les plus remarquables, aux parois de l'église, et un grand nombre malheureusement en dehors, dans l'ancien cimetière. La pierre tumulaire de Philippe de Gognies, taillée en demi-bosse et qui se trouve au chevet du chœur, derrière le maître-autel, porte le millésime de 1557 et est dans un état de parfaite conservation. C'est regrettable qu'on n'ait pu la mettre à une place plus abordable pour le public (1).

N'oublions pas de visiter aussi la chapelle des fonts baptis-

(1) M. le vicaire Croquet a traité ce sujet in-extenso dans son *Épigraphie de Braine-le-Comte*, étude qu'il a publiée dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, tome III, pp. 45-129.

maux, qui se trouve à l'extrémité de la nef latérale de droite(1); elle est entourée des pierres tumulaires de divers membres de la famille Hanon, une des plus anciennes de Braine-le-Comte, et un grillage en fer forgé, d'un joli travail, lui sert de fermeture.

L'appareil en briques des voûtes, ainsi que toutes les nervures, ont été récemment débarrassés du plâtre qui les recouvraient. Il en est de même des piliers. Ce travail a produit le meilleur effet, et nous ne pouvons qu'en féliciter M. le curé Dujardin et M. le vicaire Croquet qui, avec beaucoup d'empressement et de gracieuseté, ont servi de guides aux excursionnistes. C'est à l'intelligente initiative de ces ecclésiastiques, tous deux parfaitement entendus dans ce genre de travaux, que sont dues les nombreuses restaurations dernièrement pratiquées, et qui ont rendu en partie à l'église de Braine son caractère primitif. Nous faisons des vœux pour qu'on ne s'arrête pas en si bonne voie, et nous espérons que cette œuvre si heureusement entamée, trouvera des continuateurs qui la mèneront à bonne fin.

Dans la chapelle de la sainte Vierge un nouvel autel (2) dédié à la Mère de Dieu a été placé en 1885. Il est en pierres d'Écaussinnes (3) et a été exécuté en style gothique d'après un plan très heureux, dû à M. l'architecte Bruyenne.

La plupart des fenêtres du chœur, celle de la chapelle du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge, ainsi que celle des fonts baptismaux, sont depuis peu ornées de vitraux, d'un très bon goût et d'une belle exécution. Ils ont été donnés à l'église par diverses familles de la paroisse.

Un petit bâtiment, actuellement sans destination, communique par une ouverture disgracieuse avec le fond de la nef

(1) M. le notaire J. Hanon s'est chargé des frais de restauration de cette chapelle.

(2) Il est dû à la générosité de Mme Vve Edmond Du Bois.

(3) Provenant, croyons-nous, des carrières de MM. Velge et Cornet.

gauche. En perçant dans toute sa hauteur l'arcade qui se dessine dans sa partie antérieure, on en ferait le pendant des fonts baptismaux, et plusieurs pierres tumulaires, reléguées maintenant dans des coins obscurs, y trouveraient leur place (1).

A gauche du chœur, à l'opposé de la sacristie, se trouve l'ancienne chapelle du sépulcre (c'est la base du clocher primitif qui se trouvait à l'angle du chœur et du transept gauche, *empriés le clocher*). Pour le moment, ce n'est qu'un réduit servant à remiser certains objets du culte. Il serait aisé d'en tirer parti, et d'y faire une jolie petite chapelle, qui aurait directement accès dans l'église. Il suffirait pour cela d'enlever l'autel de saint Géry, qu'on pourrait placer dans la troisième chapelle servant actuellement d'entrée ou de portail latéral.

Une heureuse innovation serait encore, nous semble-t-il, le déplacement du portail, dont nous venons de parler. Une seconde entrée de l'église trouverait mieux sa place dans la quatrième chapelle de gauche, dite chapelle de Saint-Antoine, à l'endroit même où se trouve maintenant un confessionnal.

Qu'on nous permette, avant de quitter ce monument, de signaler une sorte d'anomalie que nous n'avons jamais comprise. Pour arriver à l'église, il faut monter une pente assez rapide, et à peine en a-t-on franchi le seuil, qu'il faut descendre une marche, et on est tout surpris de voir que le pavement va en s'abaissant, depuis la porte jusque l'ambon. Il nous semble qu'un pavement horizontal vaudrait mieux, dut-on ajouter, soit à l'entrée du chœur, soit à l'extérieur, deux ou trois marches; ce qui ne pourrait que contribuer à l'élégance de l'édifice.

(1) C'est en cet endroit que le jour même de notre visite, notre collègue, M. le docteur N. Cloquet, a remarqué dans cette amorce de l'ancienne travée des débris d'un âge antérieur. On y reconnaît parfaitement, enchassés dans la maçonnerie, des restes de tuiles romaines et une petite colonnette d'environ 0 m. 70 cent, ce qui révèle évidemment le caractère de construction romane.

SOIGNIES

De Braine l'on se rendit à Soignies.

A notre arrivée en cette ville, nous prîmes le chemin de l'hôtel de ville, où M. l'échevin Couder, en remplacement de M. le bourgmestre empêché, nous souhaita la bienvenue, en quelques paroles pleines de cœur, auxquelles répondit le vice-président de notre société, M. le juge de Cordes. Après cette réception, nous nous dirigeâmes immédiatement vers la collégiale, but principal de notre visite.

Nous y fûmes reçus par le conseil de fabrique tout entier, ayant à sa tête le vénéré doyen de Soignies, M. le chanoine François, qui avec une bienveillance dont nous ne sûmes assez le remercier, se fit, pendant plus de deux heures, notre cicérone éclairé, nous signalant toutes les particularités de son église, jusque dans leurs moindres détails.

Tâchons de résumer ici en quelques notes succinctes les explications qu'il nous donna à cette occasion.

Soignies doit son origine à Vincent Madelghaire, seigneur du Hainaut, qui, pour se soustraire aux fastes des cours et aux vanités de ce monde, vint fonder vers l'an 650 un monastère en cet endroit, jusqu'alors inculte et désert.

Ce premier oratoire ainsi que les habitations qui l'entouraient, furent complètement détruits par les hordes barbares des Normands, vers le milieu du neuvième siècle.

Quand songea-t-on à relever Soignies de ses ruines? On n'est pas d'accord sur cette date.

Mais généralement on attribue au puissant archevêque de

Cologne, saint Brunon, gouverneur de la Lotharingie, vers l'an 965, l'établissement à Soignies d'un chapitre de chanoines réguliers de saint Augustin, qui remplaça dès lors l'ancienne communauté, et la reconstruction de l'église de cette ville.

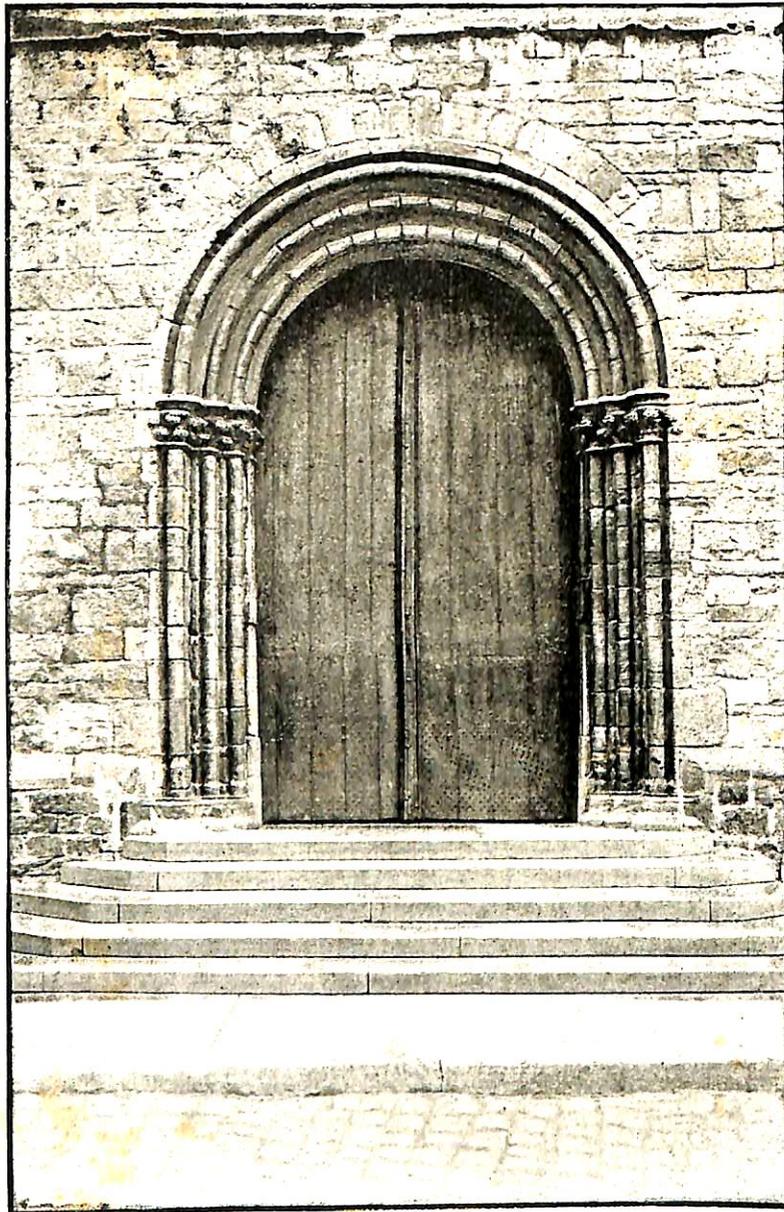
C'est ce monument, qui existe encore aujourd'hui, et qui, malgré les transformations, souvent malheureuses, que les vicissitudes des temps y ont apportées, excite encore de nos jours au plus haut point l'intérêt et l'admiration de l'historien et de l'archéologue.

ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-VINCENT A SOIGNIES

A en juger par les beaux restes qui en subsistent, l'on peut dire que cet édifice fut un des plus considérables du style roman élevés en Belgique. Nous nous bornerons à le considérer sous trois points de vue : 1° l'extérieur ; 2° l'intérieur ; et sous l'un et l'autre aspects, nous tâcherons autant que possible, de faire la comparaison entre l'état primitif et l'état actuel ; et 3° nous dirons ce qu'il devrait être si un jour, jour que nous appelons de tous nos vœux, Dieu permettait la restauration de son antique temple.

« Pris dans son ensemble, dit Charles Hen, dégagée d'arcs-boutants et de contre-forts, l'antique église de Saint-Vincent vous frappe par sa carrure massive, par sa nudité imposante et sombre. N'étaient les deux tours qui la surmontent et qui l'annoncent de loin au passant, vous la prendriez plutôt pour une forteresse que pour un temple chrétien, c'est que l'homme qui en a posé la première pierre a laissé son image tout entière sur la face rugueuse du monument ; c'était un prêtre mais il maniait le glaive, en même temps que l'encensoir. »

A part les arcs-boutants, qui n'existaient pas encore à cette époque, cette appréciation de M. Hen, comme nous le verrons tout à l'heure, n'est pas tout à fait dénuée de vérité.



PORTAIL PRINCIPAL

Jetons avant tout un coup d'œil sur l'extérieur de la collégiale.

Extérieur. — Il ne présente que des murs plats et unis construits en moellons irréguliers, noyés dans le mortier; les contreforts sont peu saillants et pour la plupart formés de pilastres rectangulaires, montant droit jusqu'au faite, sans aucun étage retraité. Deux contre-forts sont cependant dignes d'une mention spéciale, ce sont ceux qui servent d'appui au chevet du sanctuaire (1). Tous les angles en sont émousés, et sous leur forme semi-cylindrique, ils ont l'apparence de demi-colonnes engagées et se terminent en forme de cônes (2).

Deux curieux spécimens de portes de la période romane méritent aussi qu'on s'y arrête. La grand'porte d'entrée a son archivolte composé de plusieurs tores concentriques, retombant sur des colonnettes, disposées en retraite les unes des autres, et travaillés avec soin. Le tympan est formé en maçonnerie, mais n'est orné d'aucune sculpture (3).

La porte, qui communique à droite de la nef latérale avec l'ancien cloître de la collégiale, est une porte romane dont on rencontre peu d'exemples. C'est une baie rectangulaire fermée,

(1) Le chanoine Reusens, dans la 1^{re} édition de ses *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 355, dit : « On voit deux contre-forts semi-cylindriques à la petite chapelle adossée au chevet du chœur de l'église de Soignies; mais nous n'oserions pas affirmer que cette chapelle fait partie des constructions primitives du monument. » Nous pensons que le savant archéologue fait ici erreur, les contre-forts sont adossés au chevet même du chœur (et non pas de la petite chapelle) et font bien partie de la construction primitive de l'église.

(2) Voir les *Éléments de l'archéologie religieuse*, par J. Mallet, page 112.

(3) Cette porte n'est certainement pas d'une construction aussi ancienne que le reste de l'édifice; tout au plus semble-t-elle pouvoir être attribuée au XIII^e siècle. Elle a des traits de ressemblance avec la porte de l'hôpital de Saint-Pierre, à Louvain.

à sa partie supérieure, par un linteau, qui s'amortit en fronton triangulaire et dépourvu de toute ornementation (1).

L'édifice est couronné par deux tours, l'une se trouve à l'intersection du transept et de la grande nef, l'autre surmonte le porche d'entrée.

Celle-ci, large et massive, placée en avant de la nef centrale, est d'une construction plus récente que le reste de l'édifice; mais cependant pas de l'époque que semble indiquer la grande fenêtre ogivale percée au-dessus du gable. Il est évident que cette ogive est d'une date beaucoup moins ancienne que les autres parties, et qu'elle a été substituée à une ouverture romane, dont il n'est pas difficile de reconnaître et même de retrouver encore les traces.

Il est probable que cette tour, de transition romano ogivale, a remplacé une autre plus ancienne. Certains indices semblent même indiquer que la base est celle de la construction primitive, en moellons, comme le reste. D'après des déductions acceptables, ce clocher avec ses étroites meurtrières, devait faire partie d'une espèce de quadrilatère, munie de quatre tours, qui entourait l'atrium ou cimetière et servait de défense à l'église. Ce n'est pas le seul exemple qu'on retrouve dans notre pays d'église fortifiée (2).

(1) Nous croyons qu'il existe une porte semblable dans l'église Saint-Servais, à Maestricht, et elle donne comme à Soignies accès de l'église dans le cloître qui longe l'édifice. — Également à Nivelles et à Lobbes.

(2) « Monsieur saint Bruno, archevesque de Couloigne... érigea à l'entour de l'église telle forteresse qui se void encore aujourd'huy, la porvoiant au dedens d'un profond puy dessus les aschintes à deux costés de la nefve, haussant de grosses murailles quelque nombre de chambres vaultées, qui de mémoire ont encore esté veües furnies de balles de pierre, de traictz et gros arcques de façon très ancienne, environna aussy le dehors avec la demeure du cloistre de haultes murailles, craigneaux et tourelles appropriées à la déffence. » VINCHANT, *Annales du Hainaut*, tome II, p. 171-172; t. III, page 258.

Des vestiges d'une de ces quatre tours existent encore, en partie, au coin nord-est de la place. De forme octogonale, elle est englobée dans la maison occupée par M. Lambert Nalis: Une autre tour correspondait sans doute à celle-là, et devait se trouver à l'emplacement ou dans le jardin de la maison qu'habite M. Laurent-Motquin. La troisième s'élevait à l'intersection de la place et de la rue d'Enghien. Dans un compte rendu le 30 novembre 1501, il est fait mention de la tour de la prison (1). Or la prison faisait partie de l'ancien hôtel de ville, au coin nord-ouest de la place, à l'emplacement actuel de la maison de M. Félicien De Condé. Ce qui forme de nos jours la grande place était autrefois le cimetière. Il touchait à l'église et était entouré de murailles des autres côtés. Aux angles se dressaient les trois tours dont nous venons de parler; la tour de l'église formait la quatrième.

Tours. — Telle que cette dernière se présente actuellement elle est flanquée de quatre tourelles garnies de créneaux, dont deux, vers l'occident, sont cylindriques et en encorbellement, prenant naissance à des hauteurs différentes. Les deux autres, vers l'orient, sont hexagonales en dehors et cylindriques en dedans. Elles sont munies chacune d'un escalier en pierres, partant du bas des nefs latérales. Ces deux escaliers donnaient accès aux galeries et aux divers étages de la tour. Mais l'état des lieux a été modifié lors de la pose de l'escalier qui conduit à la nouvelle salle du chapitre.

(1) Voici le texte de cet article: Extrait du 3^{me} compte de Jean Resteau, massard, de saint André 1500 au même jour 1501: « ... et Willaume le brasseur, pour avoir avant la procession de Soignies, enlevé les immondices déposées contre la tour de la prison, et la rue venant au nouvelâtre et avoir nettoyé la place y compris ce qui était près des halliaux sur le marché. » — La rue dont il est parlé ici est celle actuellement nommée rue du Cimetière; celui-ci après avoir existé à l'endroit même de la grande place a été transféré au fond de cette rue. De là le nouvelâtre.

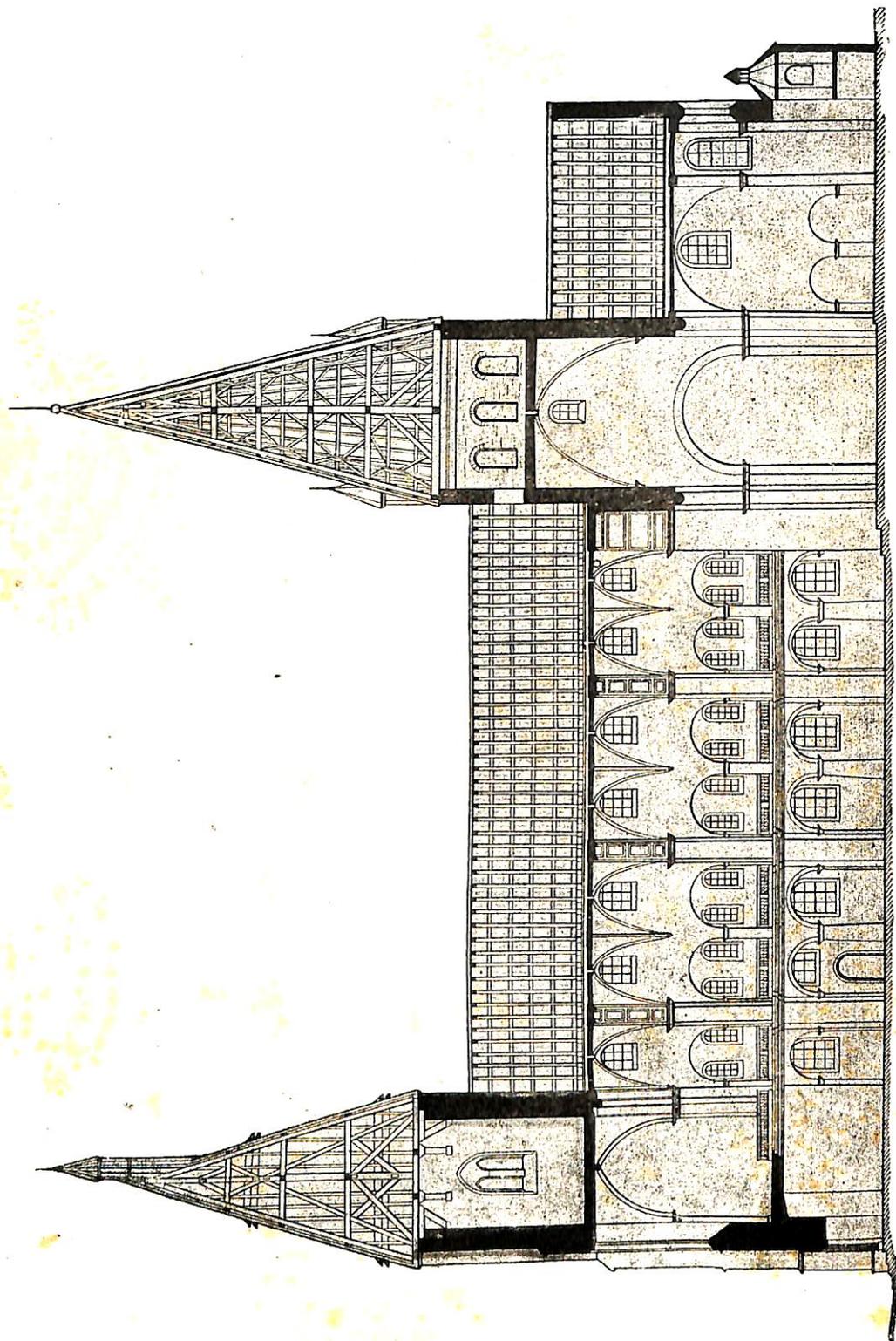
La tour appartient à l'époque de transition : fin du XI^{me} siècle ou commencement du XII^e. Une flèche à quatre pans, d'un aspect assez lourd, la couronne.

Le clocher central, reposant dans sa partie inférieure sur quatre gros piliers du transept, était destiné à servir de *lanterne*, c'est-à-dire que laissé vide intérieurement, jusqu'à la naissance de la pyramide, il devait par les larges fenêtres, au nombre de douze, dont il était jadis percé, jeter à foison la lumière à l'intérieur de l'édifice. La flèche polygonale qui le surmonte, entouré de quatre clochetons de petites dimensions, n'offre rien de gracieux et semble d'une construction postérieure.

Autrefois, au coin de l'angle formé par le bras du transept et le mur du chœur, de chaque côté de la tour centrale, s'élevaient deux autres tours rectangulaires, ayant une base formée d'épaisses maçonneries et mesurant 7 mètres 50, sur 3 m. 25.

Ces tours, qui méritent d'être observées très attentivement, échappent cependant aujourd'hui aux regards de la plupart des visiteurs, surtout depuis qu'on a pratiqué dans leur partie inférieure un passage, qui met en communication le transept avec les chapelles absidales construites au XVI^{me} siècle. C'est alors aussi qu'on a fait disparaître le bas des escaliers (1), qui existaient dans chacune de ces tours. Ces dernières montaient contre le mur du sanctuaire et contre le pilier leur servant d'appui, à une hauteur d'environ dix mètres, hauteur à laquelle elles existent encore aujourd'hui. Elles devaient primitivement se dresser beaucoup plus haut, semblables aux tours de l'église Saint-Servais à Maestricht, en encorbellement contre l'angle de la tour centrale, jusqu'au-dessus du niveau de la voûte lambrissée du dôme, et y donner accès. Actuellement l'accès de cette partie de l'édifice est assez pénible, ce n'est qu'à l'aide d'échelles qu'on parvient à y pénétrer.

(1) Outre ces deux escaliers, il y en avait deux autres à l'entrée de l'église, ce qui portait le nombre à quatre.



ÉGLISE DE SAINT VINCENT A SOIGNIES. --- COUPE LONGITUDINALE

CLOITRE. — Avant d'explorer l'intérieur du temple, n'oublions pas de visiter les galeries, qui existent encore du cloître chapitral, et qui s'étendent en deux bras au côté méridional de l'église.

Nous ne partageons pas l'avis de M. Schayes qui écrit, dans son *Histoire de l'Architecture en Belgique* : « Il subsiste plusieurs débris de l'ancien cloître, accolés au bas côté droit de l'église; mais ils ne présentent rien de remarquable. » Nous croyons au contraire que ces vieux restes méritent de fixer l'attention des archéologues, surtout depuis l'étude si complète qu'en a faite notre vénéré collègue, M. le chanoine François, curé-doyen de Soignies (1).

On rencontre, tant dans la galerie septentrionale que dans la galerie méridionale des portes à cintre roman dont la construction date certainement de l'origine de l'église. On a réuni également dans ces galeries un grand nombre de pierres tombales; dont il y en avait en profusion à la collégiale de Soignies, parmi lesquelles de fort intéressantes et très anciennes; malheureusement beaucoup sont mutilées.

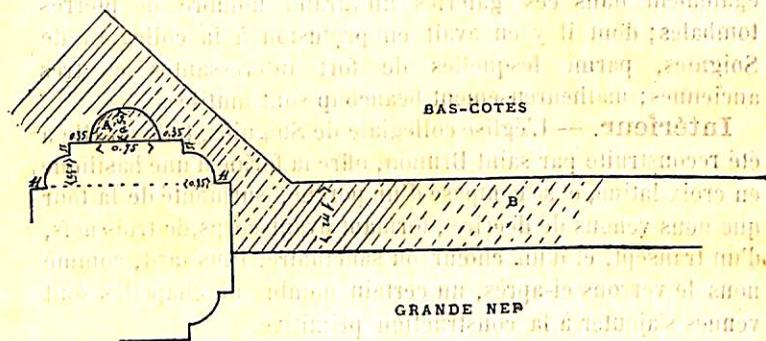
Intérieur. — L'église collégiale de Soignies, telle qu'elle a été reconstruite par saint Brunon, offre la forme d'une basilique en croix latine, et se compose d'un porche, (surmonté de la tour que nous venons de décrire), formant avant-corps, de trois nefs, d'un transept, et d'un chœur ou sanctuaire. Plus tard, comme nous le verrons ci-après, un certain nombre de chapelles sont venues s'ajouter à la construction primitive.

NEFS ET TRANSEPT. — L'église a dans l'œuvre une lon-

(1) M. le doyen François a donné communication de sa notice sur le Cloître de la collégiale de Saint-Vincent à l'assemblée générale du cercle archéologique d'Enghien, le 17 décembre 1885; elle a été publiée dans le tome III, pp. 1-15, des *Annales de la société* et lors de la visite à l'église de Soignies, M. le doyen expliqua longuement sur place à ses collègues, jusque dans les moindres détails, les transformations par lesquelles ont passé ces annexes de l'église.

gueur totale de 63 mètres et sa largeur est de 22 mètres. La nef principale a une largeur de 16 mètres, et sa longueur depuis le porche jusqu'au transept est de 46 mètres. Les bas-côtés mesurent 6 mètres 40 centimètres de largeur et ils ne se prolongent pas au delà du transept.

Six travées, à plein cintre, les séparent de la nef centrale; elles sont portées sur des colonnes rondes (au nombre de trois), alternant avec des piliers carrés, ou plutôt octogones avec coins arrondis. Vraisemblablement, ces piliers étaient autrefois accostés aux quatre faces de pilastres demi-circulaires, ou de demi-colonnes cylindriques. Nous sommes d'autant plus fondés à émettre cette appréciation, que, lors de récents travaux faits au pavement de l'église, on a découvert la base d'une de ces demi-colonnes, comme le fait voir le croquis ci-dessous (1).



A - Base de colonne faisant jadis partie du pilier.

B - Soubassement de muraille.

Eglise Saint-Vincent de Soignies.

(1) C'est en plaçant les appareils de chauffage, en février 1887, qu'on a mis à découvert la base d'une de ces colonnes, qui n'était autre que la reproduction exacte ou le prolongement du tore qui orne l'intrados des arcades.

De proportion assez basse, ces piliers n'ont guère d'élégance ni dans leur profil ni dans leur taille (3 mètres 80 de hauteur). Dépourvus de bases et pour ainsi dire de chapiteaux, (ces derniers sont à peine caractérisés, se composant d'une simple moulure, offrant la forme d'une corbeille évasée fort peu élevée), ils ont pour tout ornement un tailloir et l'intrados des archivoltes orné d'un gros boudin, ce qui est d'ailleurs un point caractéristique du style roman (1).

Au-dessus des arcades du rez-de-chaussée, s'élève un rang supérieur d'arches, d'ouvertures semblables, et dont les colonnes sont superposées à celles du bas; elles sont toutes de forme carrée sans cantonnement; leur chapiteau se compose également, comme ceux des piliers inférieurs, d'un simple tailloir. Ce nouveau rang d'arcades donne naissance, au-dessus des bas-côtés, à une galerie dont la largeur est égale à celle de ces derniers. C'est avec la cathédrale de Tournai, le seul monument du pays ayant au-dessus des collatéraux, des galeries de cette dimension (2).

Les murs goutterots n'étaient sans doute pas, dans le principe, d'une sobriété de décoration aussi grande qu'ils le paraissent au premier aspect. Une première corniche devait s'étendre au-dessus des arcades inférieures, une deuxième au-dessus des travées de la galerie, et si on ne peut pas assigner avec certitude l'existence d'un triforium, on peut certes avancer qu'une troisième corniche se prolongeait au-dessus des fenêtres de la nef principale, comme semble l'indiquer la retraite de la maçonnerie qui, en cet endroit, est de plus de quarante centimètres. Mais il est plus que probable qu'il y avait là une galerie aveugle, c'est-à-dire simplement simulée, de sorte que les colonnettes touchaient le mur sans laisser aucun passage.

(1) Voir E. REUSENS, ouvr. cité, t. I, p. 386.

(2) Voir E. REUSENS, ouvr. cité, t. I, p. 299.

Anciennement les 3 nefs étaient éclairées par 56 fenêtres à plein cintre, dont 14 étaient placées de chaque côté du vaisseau central. Actuellement les hauts murs de la grande nef sont percés de chaque côté de 7 fenêtres de dimension égale; sans aucune ornementation. Les bas côtés reçoivent le jour par 5 fenêtres dont les proportions ont été mutilées, et il en existe un nombre semblable dans chacune des galeries.

Le transept mesure dans œuvre, de l'une extrémité à l'autre de ses deux bras, 32 mètres 20; sa largeur est de 9 mètres 60. Les parties qui se prolongent de chaque côté, au delà de l'alignement des nefs latérales, ne sont en saillies que de 5 mètres 25. Elles sont fermées de murs plats, dans lesquels sont percées de chaque côté 3 fenêtres, dont celle du milieu est plus haute que les 2 autres.

La *croisée* de la grande nef et du transept, c'est-à-dire l'endroit où se *croise* l'axe de la grande nef et du chœur avec celui du transept, est surmonté d'un dôme rectangulaire, s'appuyant sur quatre gros piliers, formant, comme nous l'avons vu, tour à l'extérieur et lanternau à l'intérieur. Il était éclairé de chaque côté par trois fenêtres dont il reste encore des traces bien visibles.

Actuellement tout l'édifice est voûté; mais dans le principe les bas côtés et le sanctuaire seuls l'étaient; la haute nef, le transept, le dôme central, les bras du transept ainsi que les galeries latérales étaient couverts par un plafond plat ou *lambris*, décorés de peintures et de dorures.

Des vestiges, retrouvés en divers endroits, permettent d'avancer avec certitude que l'église Saint-Vincent était, sinon polychromée, du moins recouverte de peintures à fresque ou à la détrempe. C'est d'ailleurs l'opinion de Violet le Duc, de Reusens, de Vitet et de bien d'autres archéologues, que dès le IV^e siècle tous les monuments paraissent avoir été peints (1). Des restes

(1) Voir MALLET, p. 124, ouvr. déjà cité.

curieux de ces peintures décoratives mises à jour en 1861, mais depuis lors complètement recouvertes par un badigeonnage maladroit et de mauvais goût, ont permis de constater que sur les tympans du transept et du sanctuaire étaient représentées l'*Adoration des Mages* et la *Flagellation de Notre Seigneur*.

CHŒUR. — Le chœur proprement dit ou sanctuaire comporte une longueur de 11 m. 40 sur une largeur de 10 m. 20. Il a deux travées de chaque côté et de même que les bras du transept, il est fermé à son extrémité par un mur plat. Ses voûtes en plein cintre sont, comme celles du transept, plus basses et plus lourdes que celles des autres parties, « particularité, observe Schayes, qu'on remarque dans beaucoup d'églises romanes ». Mais ce n'est pas un motif pour en conclure que ces parties sont les plus anciennes du monument.

Le chœur n'est élevé que de trois marches au-dessus du reste de l'église; il est éclairé par sept fenêtres à plein cintre de dimension et à hauteur inégales; trois sont placées dans le fond et deux de chaque côté latérale; la fenêtre centrale du fond, masquée par le triptyque du maître-autel, a été murée.

Autrefois on entrait dans le sanctuaire par une porte romane venant directement de la sacristie et dont les traces subsistent encore. Aujourd'hui il est fermé de chaque côté par deux portes ajourées garnies, à la hauteur de 90 centimètres de balustres en marbre et qui datent du commencement du XVII^e siècle (1).

Par un mépris inexplicable de toute règle architecturale, on a prolongé le chœur à travers le transept jusqu'aux premiers piliers de la grande nef, de façon que cette partie de l'église

(1) Au fronton de la porte du côté de l'Évangile, est placée une pierre avec le monogramme du Christ IHS surmonté d'une croix et en dessous un cœur et le millésime 1663 avec la devise: *Psalite sapienter*.

comporte actuellement une longueur de 25 mètres 40, sur 10 mètres 20 de largeur. On ne saurait se faire une idée du mauvais effet que produit ce prolongement, sans avoir vu sur place toute la perturbation qu'il jette dans l'ensemble de l'ordonnance architecturale de l'édifice. Ce qui ajoute encore à cet aspect disgracieux, c'est l'ambon dont nous parlerons ci-après.

Le maître-autel, adossé au chevet, est actuellement (1) de

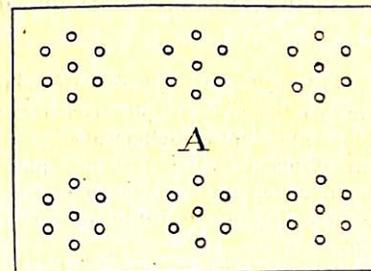
(1) Anciennement au milieu du sanctuaire, s'élevait un autel roman, formé par une pierre de grande dimension et entouré de marches en pierres; il portait le nom d'autel à *heuecht*, c'est-à-dire du chevet. Il était double, se composant de deux autels adossés l'un à l'autre; la partie antérieure était l'autel de Saint-Vincent et celle de derrière l'autel de la Sainte-Vierge. Un passage permettait de circuler librement autour de ce double autel, et de s'approcher de la chapelle ou plutôt du monument, où reposaient les reliques de saint Vincent et qui était adossé à la muraille. Le chanoine Lefort, dit Fortius, dans son « *Histoire de saint Vincent, comte de Haynau, patron de Soignies, vray et fidèle Miroir de la noblesse* » publié à Mons en 1654, chez Ph. de Waudret fils, donne de ce monument, à la page 172 la description suivante: « *Ce-jour'd'huy le corps du glorieux confesseur repose derrière le grand Autel du chœur, et de celui qu'on appelle vulgairement l'Autel à heuecht dédié à la Vierge. Le monument est une machine grande et haute eslevée en forme de Mausolée, de figure carrée, et d'une structure admirable, bastie de 86 colonnes. Les 44 soustiennent l'estage sur lequel repose la chässe, dans laquelle sont encloses les sacrées reliques du corps, les autres 42 la voûte, dont elle est couverte.* »

A la page 288 du même ouvrage, Lefort, rendant compte de la guérison miraculeuse d'un paralytique, dit: « *Arrivé alendroit des Reliques du dict saint Confesseur, il embrasse avec plus de liberté les colonnes, qui soustiennent le mausolée du reliquaire et tombeau du sacré deposit, qui sont au nombre de 84, qui est une dévotion bien ancienne et pratiquée de siècle en siècle.* »

Dans ce dernier passage, il n'est fait mention que de 84 colonnes, soit 42 pour chaque partie; nous inclinons à croire que c'était là le chiffre réel, tant pour la partie inférieure que pour la plate-forme supérieure. On sait que ces colonnes étaient partagées en groupes ou faisceaux, sans savoir exactement comment ceux-ci étaient disposés,

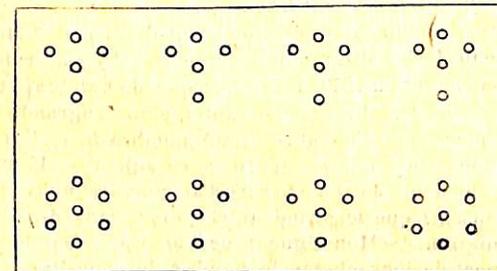
style Renaissance, en bois peint, imitation de marbre, et surmonté d'un haut rétable que domine la statue du Père

ni combien chacun d'eux renfermait de colonnes; on n'a plus assez de pièces pour reconstituer tous les supports. En comptant 42 colonnes, il y aurait eu six groupes, se composant chacun de sept colonnes, dont une au centre et les six autres disposés en hexagone, suivant la figure A.



Ce qui nous confirme dans cette hypothèse, c'est que les parties de pierres qui ont servi de supports aux colonnes et qui subsistent encore portent toutes des traces évidentes de sept lobes arrondis.

Si, au contraire, il y avait 44 colonnes au rez-de-chaussée et 42 à l'étage, il faut supposer que le groupement des colonnes n'était pas le même dans les deux parties du monument, dans celle du haut et dans celle du bas, et que dans cette dernière, il y avait deux faisceaux de sept et six de cinq colonnes disposées en croix; dans ce cas ils auraient été placés comme dans la figure ci-contre, au bas du monument.



Ces faisceaux de colonnettes supportaient une grande pierre sur

Éternel, et reposant sur deux colonnes torses et quatre demi-colonnes et deux pilastres, formant entre elles trois arcades. Les deux latérales sont ornées de tableaux ; celle du milieu encadre le tombeau de saint Vincent, placé à une certaine élévation, un peu en dehors du chœur, comme nous le verrons tout à l'heure. Un lambris en bois, peint en blanc et or, d'une hauteur de trois mètres, revêt les murs du sanctuaire.

laquelle reposait la châsse. Les 42 autres formaient l'étage et soutenaient le baldaquin terminé en frontispice avec arcade cintrée.

Douze de ces colonnettes sont actuellement encore placées en dessous du tombeau de saint Vincent, et il en reste quelques autres débris, qui sont déposés sous un ancien autel en maçonnerie, subsistant dans la galerie au-dessus du collatéral de droite, ou comme on dit communément *aux ascintes*.

« *Les pèlerins, continue Lefort, qui visitent le lieu, pour satisfaire à leurs vœux, sont accoutumés de baiser celles (les colonnes) d'en bas, et y frotter leurs rosaires et chapelets, en grand respect et démonstration de piété et dévotion. Les colonnes et piliers sont d'une pierre inconnue, ayant néanmoins beaucoup de rapport avec celle de marbre, bien polis et ciselez, en figure sphérique, avec leurs pieds de stal bases, soubases et chapiteaux. Le frontispice est tourné en arcure bordé de divers personnages de relief, et peintures, ainsi que les carrures à droite et à gauche. Sur la moulure du frontispice il y a les armoiries de saint VINCENT tymbrées d'une crose, et escartelées de celle d'Irlande et d'Haynnau.* »

Pourquoi ce monument et ces autels ont-ils disparu ? Messieurs les chanoines, dans le but d'agrandir le chœur et d'y placer de nouvelles stalles, demandèrent en 1673 à l'archevêque de Cambrai et obtinrent l'autorisation de démolir l'ancien autel, pour l'agrandissement du chœur et le placement d'un plus grand nombre de stalles. Au livre des résolutions du chapitre on lit à ce sujet : « 17 juillet 1673. Ordonné de blanchir le chœur avant d'asseoir les nouvelles formes. MM. ont consenti que le grand autel puisse être démoli (pourvus de la permission de Monseigneur de Cambray) pour le plus grand embellissement de leur chœur, le nombre de nouvelles formes étant augmenté à ce sujet. »

Des splendides stalles qui entourent le chœur nous en parlerons plus loin sous la rubrique *Mobilier*.

JUBÉ OU AMBON. — Ainsi que nous venons de le voir, le chœur a été prolongé jusqu'aux premiers piliers de la nef centrale. A cet endroit on a placé, en 1641, un jubé, qui, d'après nous, n'a qu'une valeur artistique très discutable (1). L'effet en est des plus disgracieux, et non seulement il coupe l'église pour dire au milieu, mais il masque encore complètement la vue du sanctuaire.

Ce jubé, qui, après un examen attentif, semble n'avoir pas été fait pour la collégiale de Soignies, est un portique composé de trois arcades en plein cintre, qui reposent sur quatre colonnes de forme cylindrique en marbre rouge du pays et à base carrée, en marbre noir. A l'arrière-plan des pilastres, également en marbre noir, continués en archivolte plate, supportent la voûte.

Des bas-reliefs, des statuette et trois niches, renfermant les statues de la sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Jean, ornent cet ambon.

Sur les chapiteaux des colonnes se dressent les statues des quatre docteurs de l'Église : saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin. Toutes ces sculptures et les autres ornements sont en plâtre ou tout au plus en albâtre, ce qui n'ajoute qu'un médiocre mérite à ce monument.

Au-dessus de l'arcade centrale, nous lisons une inscription portant la date de 1641 ; elle semble attribuer l'établissement du

(1) Avec la meilleure volonté du monde nous ne saurions être du même avis que la commission royale des monuments qui, dans le procès-verbal d'une de ses séances (30 et 31 décembre 1874), émet la considération suivante : « Le jubé Renaissance de Soignies peut être considéré comme une des œuvres les plus admirables de notre statuaire du commencement du XVII^e siècle et son déplacement aurait pour résultat la ruine irréparable de ce beau monument. »

jubé à la générosité de Gilles Dumont, prévôt du chapitre (1).

L'arcade centrale seule n'est pas murée ; elle est clôturée par une porte à balustres, de 1 mètre 80 de largeur. C'est la seule ouverture par laquelle les regards puissent pénétrer dans le chœur.

Les deux arcades latérales sont fermées, à leurs parties postérieures, par des murs plats, contre lesquels se dressent deux autels fixes ; le dessus est orné d'une niche encadrée d'une bordure en marbre et le dessous porte une plaque également en marbre avec une inscription rappelant la date de l'érection de chaque autel. Celui de droite était autrefois dédié à sainte Barbe ; actuellement c'est l'autel de l'archiconfrérie de la Sainte-Vierge. Celui de gauche est l'autel privilégié (2).

Au-dessus de l'ambon on a placé la boiserie d'un vieil orgue hors d'usage, (*qui est loin de compléter heureusement la silhouette du jubé*), (3) et sur lequel est implantée une grande croix avec l'image du Christ, pour remplacer l'ancienne croix triomphale.

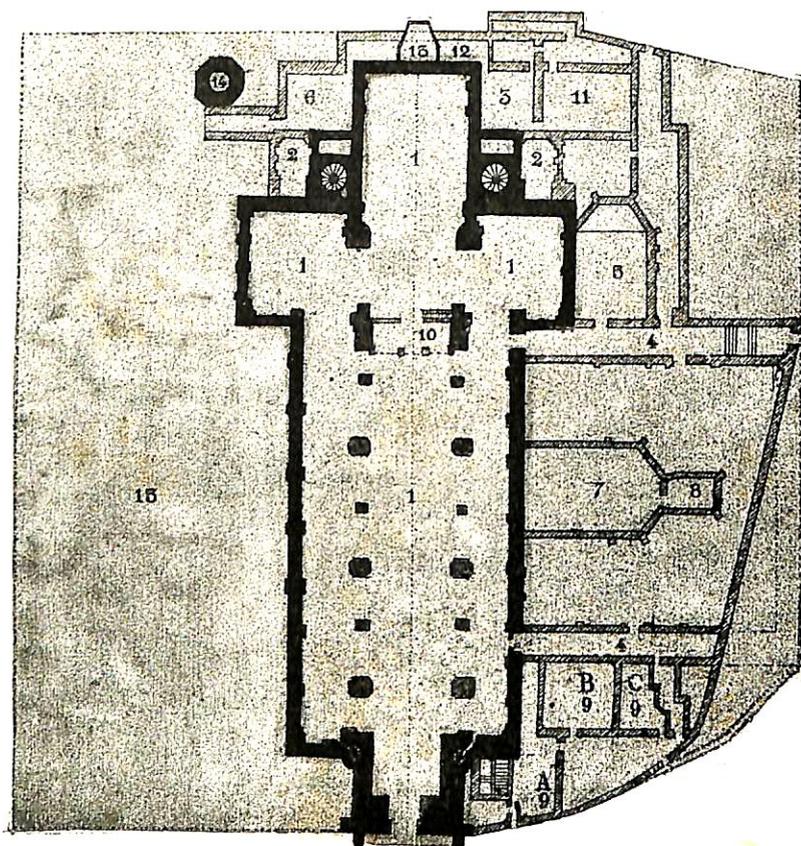
Pour donner accès au-dessus du jubé, on a été obligé de couper dans un des piliers du transept, au risque de lui enlever toute solidité, une partie assez large pour y placer un escalier en colimaçon, et dont les premières marches se trouvent derrière les stalles du chœur.

(1) Voici le texte de cette inscription : « Cy devant gist Gilles Dumont p^{re} prévost et chanoine de cette église, qui trépassa le 26 janvier 1641. Priez Dieu pour son âme. »

(2) Voici l'inscription de l'autel de droite :
Nicolaus Damseau, Canonicus, Alberto et Isabellæ seren. Belgar.
Principibus oratory a sacris posuit 1650.

Celui de gauche porte :
Hieronymus Heldericus Alberto et Isabella serenissimis Belgarum Principibus a sacris posuit 1652.

(3) Voir *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, quatorzième année, p. 22.



- | | | |
|--|---|--|
| 1. Église primitive. — 960. | 9. Bâtiments annexés à l'Église | { A. Maison du Suisse.
B. Bibliothèque. — 1690.
C. Maison du clocheman |
| 2. Chapelle de la S ^{te} -Face et du M ^o -Carmel. — XI ^e s. | 10. Ambon. — 1641. | |
| 3. Ancienne sacristie. — XIII ^e siècle. | 11. Nouvelle Sacristie. — 1702. | |
| 4. Cloître. | 12. Coutoir aux colonnes. | |
| 5. Chapelle S ^{te} -Hubert. — XVI ^e siècle. | 13. Tombeau de S ^{te} -Vincent de 1714 à 1720. | |
| 6. Chapelle S ^{te} -Vincent. — XVI ^e siècle. | 14. Ancienne Tour. — X ^e siècle. | |
| 7. Chapelle du S ^{te} -Nom. — 1582. | 15. Atrium (ancien cimetière). | |
| 8. Sacristie du S ^{te} -Nom (postérieure). — 1600. | | |

PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT A SOIGNIES

CHAPELLES ET APPENDICES. — Comme nous l'avons déjà dit, aucune chapelle latérale n'existait dans l'église primitive. Le plan ci-contre, qui a été dressé par les soins de M. le doyen François, de Soignies, à l'obligeance duquel nous devons un grand nombre des détails que nous consignons ici, et qui a bien voulu mettre à notre disposition les nombreuses notes qu'il a recueillies sur ce monument, ce plan, disons-nous, dessiné par notre collègue M. Honoré, professeur au collège Saint-Vincent, montre parfaitement l'état ancien de l'église et les diverses ajoutées, qui sont venues dans la suite s'y annexer. Nous allons signaler successivement ces dernières, en faisant tout d'abord le tour du chœur.

CHAPELLE DE LA SAINTE-FACE. — Nous avons en premier lieu la chapelle dédiée dans le principe à saint Nicolas, puis à la sainte Trinité, et portant actuellement le vocable de chapelle de la Sainte-Face. Elle est adossée au collatéral de gauche et on y a accès par le bras gauche du transept. La maçonnerie de ce dernier et celle de la chapelle ne sont pas reliées ensemble, ce qui, avec d'autres indices, semble indiquer que cette chapelle est postérieure au transept.

En style roman, éclairées par trois fenêtres romanes, avec une voûte en moellons, elle semble avoir été construite vers la fin du XII^e siècle. Un document historique d'ailleurs, une charte de Baudouin VI, comte de Hainaut, portant la date du 8 décembre 1195, nous permet de conclure que cette chapelle existait déjà à cette époque. Par cette charte (1) « Baudouin voulant pourvoir au salut de son âme, institue dans l'église de Soignies, au côté gauche de l'entrée du chœur, en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, un autel où sera célébrée, durant sa vie, la messe de la Sainte-Vierge, le dimanche celle

(1) Actum in solemnitate Conceptionis gloriosæ virginis Mariæ anno Dominice incarnationis M^oC^oLXXXV^o.

du Saint-Esprit, et après sa mort la messe des Trépassés (1) ».

D'après ce document, cette chapelle aurait été dédiée à l'origine à saint Jean l'Évangéliste, qui était avec saint Pierre, titulaire secondaire de l'église. Actuellement elle est ornée d'un autel en chêne, style Renaissance, et surmontée d'une statue en pierre de la Pieta.

A droite et à gauche de la chapelle de la Sainte-Face on a dressé, au siècle dernier, deux autels, qui sont, depuis peu d'années, dédiés l'un à saint Antoine de Padoue et à sainte Anne, l'autre à saint Roch et à saint Donat.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT. — A droite du chœur, à l'angle formé entre ce dernier et la partie postérieure de la chapelle de la Sainte-Face, nous rencontrons la chapelle de Saint-Vincent. Construite au XVI^e siècle, elle est en style ogival et éclairée par quatre fenêtres gothiques, dont deux au côté nord et deux au chevet, mais celles-ci ont été murées. Cette dernière opération a sans doute été pratiquée lors de l'érection en 1633 d'un autel en style Renaissance, avec haut retable en marbre blanc et noir, couronné d'une statue de saint Landry. Six bas-reliefs sont placés aux socles des colonnes et représentent les principaux épisodes de la vie de saint Vincent; au centre, une niche renfermant un buste de ce saint.

CUL-DE-LAMPE. — Derrière le chevet du chœur est un appendice de construction hexagonale, édifié en partie sur la voûte du couloir qui circule autour du sanctuaire et faisant saillie en dehors, en forme de cul-de-lampe. Cette sorte de chapelle haute, éclairée par un lanterneau et deux fenêtres latérales, sert de tombeau aux reliques de saint Vincent. On y parvient par un escalier placé dans le couloir.

(1) Extrait des actes concernant l'église de Soignies. *Incipiunt privilegia ecclesie sonégiensis* Fol. 68. *De altare comitis Balduini et anniversario ipsius.*

La châsse du patron de la paroisse y est placée dans une grande armoire, qui porte pour inscription :

SONEGIIS DIVO VINCENTIO SACRUM

C'est de là que dans toutes les grandes fêtes religieuses, au moyen d'un mécanisme assez ingénieux, on la fait descendre pour être solennellement portée en procession.

Pour satisfaire la piété des pèlerins, on a placé dans le couloir en dessous du tombeau, quelques colonnes de l'ancien monument, mais qui ne soutiennent nullement la voûte. Ces colonnes qui sont encore actuellement au nombre de douze ont 2 mètres de haut et 11 centimètres de diamètre; elles s'appuient sur des bases en pierres multilobées; dans lesquelles elles semblent s'enfoncer mollement, comme dans des coussinets.

ANCIENNE SACRISTIE. — De l'autre côté du chœur faisant face à la chapelle de Saint-Vincent se trouvait précédemment la sacristie. Elle est de style ogival, avec voûte en arête, construite en moellons; les fenêtres trilobées, en ogives à lancettes, accusent une construction du XIII^e siècle. On n'y voit aucune apparence d'autel; mais les parois des murs ont longtemps conservé des traces de polychromie, représentant des pierres rectangulaires. Cette salle avait son entrée directe vers le milieu du chœur, par une porte romane, maintenant murée. Elle sert actuellement d'offranderie et les nombreux pèlerins, qui visitent la collégiale de Soignies, y vénèrent une relique de saint Vincent, qui y est exposée à leur dévotion. Une grande quantité d'*ex-voto*, suspendus aux murs, sont les muets témoins de la piété des fidèles.

NOUVELLE SACRISTIE. — A côté de la sacristie primitive se trouve la nouvelle; une porte en chêne, bordée d'anciennes ferrures, donne de la première accès dans la seconde. Elle est rectangulaire (1); le plafond en est plat, couvert de quelques ornements en plâtre; et des armoires en chêne, bien travaillées, ornent

(1) 10 m. 20 de long. sur 7 m. 20 de large. Hauteur 6 m. 60.

ses murs. Pour le reste elle n'offre aucun caractère architectural remarquable; sa construction a été commencée en 1702, à la suite de la résolution ci-après, prise par le chapitre le 17 novembre 1701. « Ordonnez de faire la sacristie nouvelle avec l'argent provenant du bijou (1) et le surplus de l'argent estre employez à la réfection du cloître. »

CHAPELLE DU MONT-CARMEL. — Faisant pendant à la chapelle de la Sainte-Face à gauche, on trouve à droite celle du Mont-Carmel. Cette dernière a été, comme l'autre, construite à la fin du XI^e siècle, en style roman; elle est éclairée par quatre fenêtres à plein cintre, dont deux ont été murées, lorsqu'on y a érigé, en 1669, l'autel avec retable, qui s'y trouve encore. Sculpté par Lalou, cet autel est d'un travail assez remarquable; il est orné de plusieurs statues, dont celle du milieu, représentant la sainte Vierge, attire spécialement l'attention des connaisseurs.

Dans les bras du transept, à droite et à gauche de la chapelle du Mont-Carmel, on a placé deux autres autels, dont l'un est mis sous l'invocation de saint Antoine, ermite, et l'autre de Notre Dame des Sept-Douleurs.

COULOIR. — Toutes les chapelles sont reliées entre elles par un couloir étroit (2) et à voûte basse, s'arrondissant en certains endroits « comme le couvercle d'un sépulcre ». Il circule tout autour du chœur, et prend naissance dans l'un des bras du transept pour finir dans l'autre. Il ne paraît pas avoir été construit pour un couloir, à en juger par l'aspect de la voûte et par les portes d'entrée dont le dessus n'est pas cintré, mais est soutenu

(1) On a été longtemps sans être d'accord sur la signification du mot *bijou* employé dans cette délibération du chapitre. Selon toutes les probabilités, c'est *bejou* ou *besou* qu'il faut lire, c'est-à-dire l'argent provenant des offrandes déposées par les pèlerins lorsqu'ils vont *baiser* la relique de saint Vincent (le mot *bejou* étant là employé dans le sens de baisement).

(2) 2 mètres 50 centimètres de largeur.

par des pièces en bois de chêne. En examinant les fenêtres du fond, on voit à l'évidence qu'on est en présence d'un travail d'appropriation. On n'est pas d'accord non plus sur la date à laquelle ce passage a été pratiqué. Quelques-uns prétendent que ce fut en 1702, d'autres lui attribuent une existence plus ancienne. Quoi qu'il en soit, nous estimons que, sans grandes modifications, on pourrait donner à ce couloir un aspect beaucoup plus convenable, et en faire une sorte de *deambulatorium*.

Reste à citer les deux jolies chapelles gothiques connues l'une sous le nom de chapelle Saint-Hubert, l'autre de chapelle du Saint-Nom de Jésus. Ces deux constructions, réellement remarquables, quoique d'un style autre que celui de l'ensemble du monument, méritent une mention spéciale.

CHAPELLE SAINT-HUBERT. — La construction primitive de cette chapelle qui, dans son origine, était romane, ce que démontre d'ailleurs certains vestiges encore existants (1), remonte au XII^e siècle, peut-être même au XI^e. Elle servait de salle de chapitre et les bancs en pierre, qui entourent encore actuellement ses parois, témoignent de sa première destination. Au XVI^e siècle on la transforma complètement, pour en faire un oratoire dédié à saint Hubert, et cette appropriation se fit en style ogival. Adossée au chevet du bras gauche du transept, de forme rectangulaire à l'exception d'un côté où elle est hexagonale, elle mesure 10 mètres 60 centimètres de long sur 6 mètres 80 centimètres de large. Elle prend la lumière par sept hautes et étroites fenêtres, dont deux sont masquées par le chevet du transept; il y avait en outre à droite de la chapelle une fenêtre d'une largeur double des autres, mais qui est également murée, et dont les meneaux sont encore apparents à la naissance. Les nervures de la voûte retombent en faisceaux de

(1) A l'intérieur un cintrage roman est encore très apparent; du côté du cloître on voit aussi deux cintrages romans près de l'entrée de la chapelle.

colonnettes, qui prennent leur appui sur les bancs en pierres. Les autres colonnettes sont garnies d'arcatures, dont les arcs surbaissés annoncent la fin de la période ogivale. Une porte gothique, avec battants en chêne, donne accès du cloître dans cette chapelle. C'était d'abord la seule entrée; au xvii^e siècle on l'a mise en communication directe avec l'intérieur de l'église, en perçant une porte dans le bras du transept. Depuis de longues années, les cérémonies du culte ne se font plus dans cette chapelle; elle sert simplement de baptistère. Précédemment les fonts baptismaux en pierre, monopédiculés, de style ogival, avec cuve et pile hexagonales, s'élevaient au milieu, sur une large base surmontée de deux rangées de marches, disposées en hexagone; en 1872 on a approprié ce local, pour pouvoir y donner le catéchisme aux enfants qui se préparent à la première communion; on a alors reculé les fonts baptismaux dans le coin vers la droite, où ils se trouvent encore actuellement.

CHAPELLE DU SAINT-NOM DE JÉSUS. — Lorsque le 7 avril 1581, le Pape Grégoire XIII autorisa le chapitre de Soignies à ériger canoniquement la confrérie du Saint-Nom de Jésus, cette pieuse association recruta dès le principe un grand nombre de membres et put, avec l'autorisation du chapitre de la collégiale, faire construire à ses frais un oratoire réservé pour ses offices.

La première pierre en fut posée solennellement le 4 mai 1582 (1) par le chanoine Claude Carlier, recteur de la confrérie; elle ne fut achevée que quelques années plus tard et consacrée, le 6 mai 1603, par Mgr Guillaume de Berghes, archevêque de

(1) Cette cérémonie est rappelée par deux pierres commémoratives. Le premier contrefort le plus rapproché de l'église, du côté de la galerie occidentale du cloître, renferme une pierre portant cette inscription :

CARLIER HUIUS COLUNÆ FUDAMENTI
PRIMI LAPIDIS ERECTOR 4^o MAII 1582

Une autre pierre, carrée et placée à l'extérieur, en dessous de la fenêtre du milieu du chevet, mentionne la date de fondation.

Cambrai. En style ogival de la dernière période, cette chapelle s'élève au flanc de la nef méridionale de l'église, avec laquelle elle communique par une grande arcade en plein cintre. Elle est éclairée par six fenêtres, dont les deux latérales n'ont été ouvertes que postérieurement à la construction. Ces fenêtres renferment actuellement des verrières sorties des ateliers de Vander Poorten, de Bruxelles, représentant des épisodes ayant trait au saint Sacrement de l'Eucharistie et au Sacré-Cœur. L'autel primitif en style gothique a été remplacé peu de temps après par un autel Renaissance, dû à la munificence du chanoine Carlier (1). Auparavant la voûte était simulée en briques rouges avec lignes blanches, en peinture à l'eau. Depuis 1873 la chapelle a reçu une décoration polychromée à l'huile, appropriée à sa destination et de fort bon goût. Ce travail a été exécuté par le peintre Boetens, de Borgerhout. Une porte en chêne, à deux battants garnis de balustrés, et surmontée d'un couronnement portant le monogramme du Christ, sert de clôture entre la chapelle et l'église.

MOBILIER. — Il nous reste à dire un mot du mobilier de la collégiale de Soignies, qui tout en ne s'harmonisant pas avec le reste de l'édifice, renferme cependant des pièces qui attirent, à bon droit, l'admiration de tous les visiteurs. Ce sont, entre autres, les magnifiques stalles en style Renaissance, vrai chef-d'œuvre de sculpture, qui ornent le pourtour du chœur.

Ces stalles, en bois de chêne, au nombre de soixante, sont placées de chaque côté sur deux rangs; le rang supérieur en compte dix-huit et le rang inférieur douze. Derrière les stalles s'élève un haut lambris entièrement sculpté et portant vingt médaillons encadrant chacun un buste : ce sont ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Luc, des douze Apôtres, de saint Vincent et de

(1) Une inscription placée au bas du retable rappelle cette donation.

sainte Waudru. « Toutes ces sculptures, » dit Charles Hen, « offrent un fini admirable et les tons bruns et vigoureux dont le temps les a revêtues en augmentent encore la beauté. »

De son côté, Schayes (1) dit : « Les stalles de Vilvorde sont un vrai chef-d'œuvre, digne d'être reproduit par le burin jusque dans ses moindres détails. Celles de Soignies sont d'un style moins pur, mais fort remarquable sous le rapport de l'exécution. Quels sont les auteurs de ces beaux travaux, c'est ce que personne n'a pu nous faire connaître jusqu'ici. » En effet, le nom du sculpteur des stalles de Soignies est resté jusqu'à présent enseveli dans le plus complet oubli. Un lion, placé à la première stalle à gauche de l'entrée, tient entre ses pattes un blason, avec le millésime 1676, mais sans mentionner le nom de l'artiste, ni aucune autre indication. Parviendra-t-on jamais à le découvrir ? nous n'oserions en répondre. « Nous eussions été très heureux, » dit Th. Lejeune (2), « de retrouver dans les comptes des 33 gros, sous les années 1672-1676, le nom de l'artiste qui, pendant cette période, a exécuté les stalles du chœur de l'antique collégiale de Soignies ; mais ces pièces ont disparu des armoires, où on les conservait jadis. »

La chaire de vérité, due au ciseau de Lalou, dont le nom se trouve sculpté au coin de la rampe, date de 1670 ; elle est adossée à une des colonnes rondes de la grande nef, en face de la chapelle du Saint-Nom. La cuve est portée par quatre statues de grandeur naturelle ; elle est ornée, sur les côtés, de quatre médaillons, représentant les quatre évangélistes, et elle est surmontée d'un large abat-voix, garni d'un lambrequin en feston, que soutiennent deux anges.

Le pourtour intérieur de l'église de Soignies est presque entièrement recouvert de lambris en chêne, à une hauteur

(1) *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome IV, p. 169.

(2) Dans *l'Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Soignies*, p. 383.

d'environ deux mètres et en outre plusieurs portiques, style Renaissance et également en chêne, encadrent les entrées. Celui de la nef principale a, par ses sculptures, beaucoup de ressemblance avec les stalles ; il est orné de plusieurs bustes, celui du Père Éternel au milieu, et sur les deux côtés ceux de saint Vincent et de sainte Waudru.

Il est à regretter que la plus grande partie de cet ameublement, qui a été placé en vue d'embellir l'édifice et qui, considéré en lui-même, n'est pas dépourvu de valeur artistique, ne fait, par suite du contraste frappant entre son style et celui du monument, que nuire à l'état général de ce dernier.

Dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus, à droite de l'autel se dresse un élégant tabernacle, de 5 mètres 80 centimètres de hauteur, en marbre noir, avec des ornements et des sculptures en marbre blanc et rouge. Appuyé contre le mur entre deux fenêtres, il repose sur une grosse colonne, placée derrière, et deux autres plus sveltes, qui soutiennent le devant. Il est composé de quatre étages, en forme de pyramide hexagonale, et garni d'un grand nombre de colonnettes et de niches, renfermant des statuettes en marbre blanc ; il est fermé par une porte en cuivre.

Non loin de la sacristie on rencontre, dans un enfoncement taillé dans le mur, à une profondeur d'environ 90 centimètres, un monument de style gothique fleuri. Il représente le Christ, presque de grandeur naturelle, couché, et entouré de huit personnages. Anciennement ce tombeau était polychromé, aujourd'hui il est recouvert d'une épaisse couche de couleur blanche à l'huile.

A l'autel privilégié situé sous l'ambon, une statue du XII^e ou XIII^e siècle attire à juste titre l'attention des archéologues. Elle est en pierre de grès, d'une seule pièce, et représente la sainte Vierge assise, tenant du bras gauche l'enfant Jésus nu, suçant le lait de sa mère, et de la main droite un livre. Cette statue est

polychromée et ressemble beaucoup à la Vierge miraculeuse, vénérée à l'ancienne abbaye des Prémontrés de Bonne-Espérance, actuellement le petit séminaire du diocèse de Tournai, à cette différence près, que la Madone de Bonne-Espérance tient de la main droite la robe de l'enfant Jésus.

Deux petits bas-reliefs, en marbre blanc, sont encastrés dans les deux premiers piliers de la grande nef; ils représentent des scènes de la Passion et révèlent un réel fini d'exécution.

Dans le chœur on remarque deux grands tableaux, qui ont été donnés à l'église de Soignies, le 23 mai 1778, par le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines; l'un représente l'Adoration des Bergers à la crèche de Bethléem, l'autre l'avertissement donné en songe à Joseph par un ange, qui lui dit de fuir en Égypte!

Dans le bras droit du transept se voit un tableau moderne de grande dimension, dû au pinceau de Van Maldeghem et représentant le Sermon de Jésus sur la montagne. Cette toile ne se trouve là qu'à titre de dépôt; elle est la propriété du gouvernement belge, qui en a commandé l'exécution.

TRESOR. — Quoique depuis la disparition des anciennes châsses, le trésor de Soignies ne renferme pour dire plus aucun objet vraiment hors ligne, nous ne pouvons cependant pas quitter la collégiale, sans au moins jeter un coup d'œil sur ce qui subsiste des richesses d'autrefois. Nous ne ferons que citer quelques pièces, sans entrer dans les détails.

1° La châsse de Saint-Vincent, de style gothique, en cuivre doré et argenté, œuvre sans grand goût, ni mérite; quelques ornements conservés de l'ancienne châsse offrent seuls une valeur artistique. 2° La châsse dite, du chef de Saint-Vincent, renfermant la tête du saint Patron, date de 1806; elle est une copie très imparfaite et incomplète de l'ancienne fierte, qui était une pièce d'orfèvrerie des plus remarquables, donné en cadeau au chapitre en 1250 par la comtesse Marguerite de

Constantinople, et dont les Français s'emparèrent en 1796. 3° Quatre reliquaires-ostensoirs du xv^e siècle, en argent, et en argent doré, d'un joli travail et garnis de divers sujets. 4° Un ciboire en cuivre doré du xvi^e siècle. 5° Un ostensorio en cuivre doré garni de coraux, travail italien. 6° Une aiguière en cuivre repoussé avec bassin de même métal (1600). 7° Une crosse abbatiale du xiii^e siècle, haute de 2 mètres 6 centimètres avec hampe en bois recouverte de lames d'argent et nœud en cuivre ciselé (1). 8° Une masse de bedeau, xvi^e siècle, avec hampe garnie de clous dorés (2). Citons enfin parmi les ornements sacerdotaux encore conservés, trois ornements précieux, dont deux garnis de broderies à l'aiguille, et le troisième brodé de soutache de soie. Ce dernier est un travail attribué aux dames de la cour de Marie-Thérèse, qui en fit elle-même don à la collégiale. Les armoiries de cette souveraine sont brodées au bas de chaque pièce.

Restauration. — Il nous reste maintenant à résumer les diverses appréciations concernant la restauration de ce temple que nous venons de parcourir et, si c'est la dernière partie de notre tâche, ce n'est pas la plus facile. Quel aspect grandiose et imposant devait offrir autrefois cette basilique dans sa mystérieuse sévérité et dans sa puissante structure, avec sa composition homogène, son vaisseau prolongé, son large transept, ses quatre-vingt-quatre fenêtres à plein cintre, et son hardi lanterneau, monument dont les proportions architecturales, malgré la détérioration actuelle du style, frappent encore d'admiration tous ceux qui la visitent.

(1) La douille porte une bande avec cette légende : *Reliquiæ sanctæ Agatæ Virginis.*

(2) Voir le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, années 1863 à 1869, *Saint Vincent Madelgairre et l'église de Soignies*, par W. Van Caster, p. 215.

Actuellement ce qui étonne et frappe les yeux en franchissant le seuil de la grande porte, c'est tout d'abord une trop grande lumière qui règne dans l'édifice, et la blancheur des murs ne fait qu'ajouter une impression de désappointement. A voir les façades extérieures noircies par le temps, on croirait entrer dans une basilique où tout devrait appeler au recueillement et à la prière, et tout au contraire on se trouve dans une église qui, au premier abord, semble appartenir à la Renaissance; le désordre qu'on s'est plu à jeter dans toute cette architecture est tel, qu'à première vue, il déjoue toute la science des archéologues modernes.

C'est au point que la première question qu'on se pose est celle-ci : mais à quel style appartient donc ce monument? Tellement la confusion des styles est grande et la défiguration accentuée.

Parmi les restaurations malavisées qui ont troublé l'harmonie architecturale de cet édifice, citons les principales : Un certain nombre de fenêtres ont été bouchées; d'autres, et en assez grand nombre, ont eu leurs ouvertures complètement modifiées. Contre les gros piliers, on a appliqué des pilastres en plâtre, qui s'élèvent presque jusqu'au sommet de la nef, où elles semblent soutenir les arêtes de la voûte, qui au xvii^e siècle est venu remplacer les lambris en chêne, dont nous avons parlé plus haut. Ne trouvant pas la transformation assez complète, on fit, en 1861, sous la direction de l'architecte Lefebvre, placer tout autour de la grande nef, au-dessus des arcades, une corniche en plâtre du plus mauvais goût.

Les statues des douze apôtres en bois sculpté, mais sans mérite artistique, sont placés sur des culs-de-lampe à la hauteur de cette corniche.

Le jubé dont nous avons parlé, et qui a déjà soulevé des récriminations non seulement de la part des archéologues désireux de le voir disparaître mais aussi parmi ceux qui

demandent son maintien, sans cependant être d'accord sur l'emplacement à lui donner, est un des ornements qui contribue le plus à enlever à l'église de Soignies sa beauté architecturale.

Il est incontestable que pour rendre à cette antique collégiale son caractère primitif, une restauration complète est nécessaire. Sans parler de l'affreux revêtement emplâtré qui la défigure, et dont il faudrait à tout prix la débarrasser, une des premières améliorations à opérer est l'enlèvement du jubé.

On dira, mais que faire des stalles? En reculant ces dernières jusque contre le chevet du sanctuaire, l'espace est assez grand pour n'en sacrifier aucune, et les massifs murs plats qui divisent le transept en trois compartiments, sans forme ni nom, n'ayant plus aucune raison d'être, puisqu'ils servent simplement à l'assise des stalles, disparaissent nécessairement.

Le transept s'étendra alors dans toute sa longueur, éclairé de chaque côté par trois grandes fenêtres romanes, et dominé à sa *croisée* par le dôme, qui, comme autrefois, recevrait le jour par douze fenêtres à plein cintre, dans sa partie supérieure; la grande nef se prolongeant depuis le porche jusqu'à l'entrée du chœur sans que la vue soit coupée, tout cet ensemble donnerait à l'église de Soignies un caractère de grandeur et de majesté, qui, dans son état actuel, lui fait complètement défaut. Pour ne pas trop mécontenter les amateurs de vieux souvenirs, on pourrait replacer l'ambon au fond de l'église, contre le porche où il servirait de jubé et trouverait beaucoup mieux sa place que là, où il masque actuellement toute l'étendue du vaisseau de l'édifice.

Une autre amélioration à opérer est l'enlèvement de la voûte. On objectera sans doute que c'est là une dépense considérable, complètement inutile. Qu'on se détrompe.

Un des points principaux et essentiels de la restauration de l'église, tant intérieure qu'extérieure, comporte le remplacement des sept fenêtres, qui existent actuellement de chaque côté en

haut de la nef principale, par les quatorze qui s'y trouvaient anciennement.

Pour pouvoir remettre ces dernières, il faut nécessairement enlever la voûte, dont les arcs viennent actuellement reposer à l'endroit où les sept fenêtres supprimées devraient retrouver leur place. Nous ne dirons rien du mobilier, sa transformation suivra naturellement.

La disgracieuse ceinture de maisons, qui s'appuyent contre le chevet du chœur, et qui étreint une grande partie de l'église, ne peut être maintenue; la démolition de ces constructions s'impose, lorsqu'on entreprendra la restauration extérieure.

Une autre anomalie, également appelée à disparaître, c'est le portail en style Louis XV, qui donne accès de la grand'place à l'église, du côté septentrional. Un portique en style roman, dans le même genre de celui qui se trouve à la façade principale, devrait nécessairement le remplacer.

J'appelle de tous mes vœux la restauration de la collégiale de Soignies et cependant je n'ose trop l'espérer.

En lisant le *Moniteur Belge* du mercredi 22 décembre dernier, j'ai eu un vrai serrement de cœur: 118,000 francs y sont alloués à la restauration de diverses églises. Cela peut paraître tout d'abord un fort subside, mais ce gâteau est à partager en 16 parties, et le Hainaut, si fécond en monuments, obtient une seule part, 12,425 francs, pour la restauration de l'église de Saint-Jacques, à Tournai.

Nos confrères de la gilde de Saint-Luc, dans leur dernière excursion annuelle, ont pu constater que nos voisins de France, entendent beaucoup mieux que nous la restauration et la conservation des anciens édifices. La seule cathédrale de Laon obtient chaque année un subside de cent mille francs. Celle de Rheims en absorbe annuellement plus de 300 mille, et plusieurs églises à Châlons sont en ce moment l'objet de travaux importants.

En Belgique, le budget ne consacre chaque année que 250 mille francs à la restauration et à la reconstruction de toutes les églises du pays. C'est infiniment trop peu, surtout quand on songe au nombre considérable de monuments de tous genres, qui couvrent le sol de notre patrie. Néanmoins, Messieurs, le souhait que nous avons émis le 18 septembre dernier, de voir un jour le temple de Saint-Vincent sortir de l'état non pas de ruine, mais de détérioration où il se trouve, je vous propose de le transformer aujourd'hui en un vœu, qui sera consigné dans nos Annales, et dont nous appelons la réalisation de tous nos efforts.

CONSTRUCTIONS ADJACENTES. — Pour ne rien omettre, il nous aurait fallu examiner encore quelques constructions extérieures attenantes à l'église, le long de la partie ouest des cloîtres, et qui datent du xvi^e siècle, entre autres une maison dont le rez-de-chaussée sert actuellement d'habitation au *clocheman*; la place y contiguë, qui est à l'usage de la bibliothèque paroissiale; à l'étage la grande salle avec plafond en chêne (1) et à sa suite une autre pièce (2), appelée la salle du chapitre, et qui sert actuellement aux réunions du conseil de fabrique. Mais après un examen déjà si détaillé de l'antique collégiale, un grand nombre de nos collègues, dont les estomacs criaient famine, jugèrent qu'une visite plus prolongée devenait dangereuse, et ils émirent l'avis qu'une *restauration immédiate* était urgente,

(1) Elle est entourée d'armoires également en bois de chêne et elle est affectée à remiser des objets du culte.

(2) Cette salle est garnie de bancs et de lambris en chêne, le plafond en est plâtré et porte le millésime de 1786. La construction est cependant antérieure à cette date et il est probable que dans le principe le plafond était également en chêne comme celui de la pièce voisine; sur la serrure de la porte d'entrée est marquée la date de 1602. Cette salle a été affectée aux réunions du chapitre, après que la salle capitulaire primitive avait été convertie au xvi^e siècle en chapelle, dédiée à saint Hubert. Voir page 173.

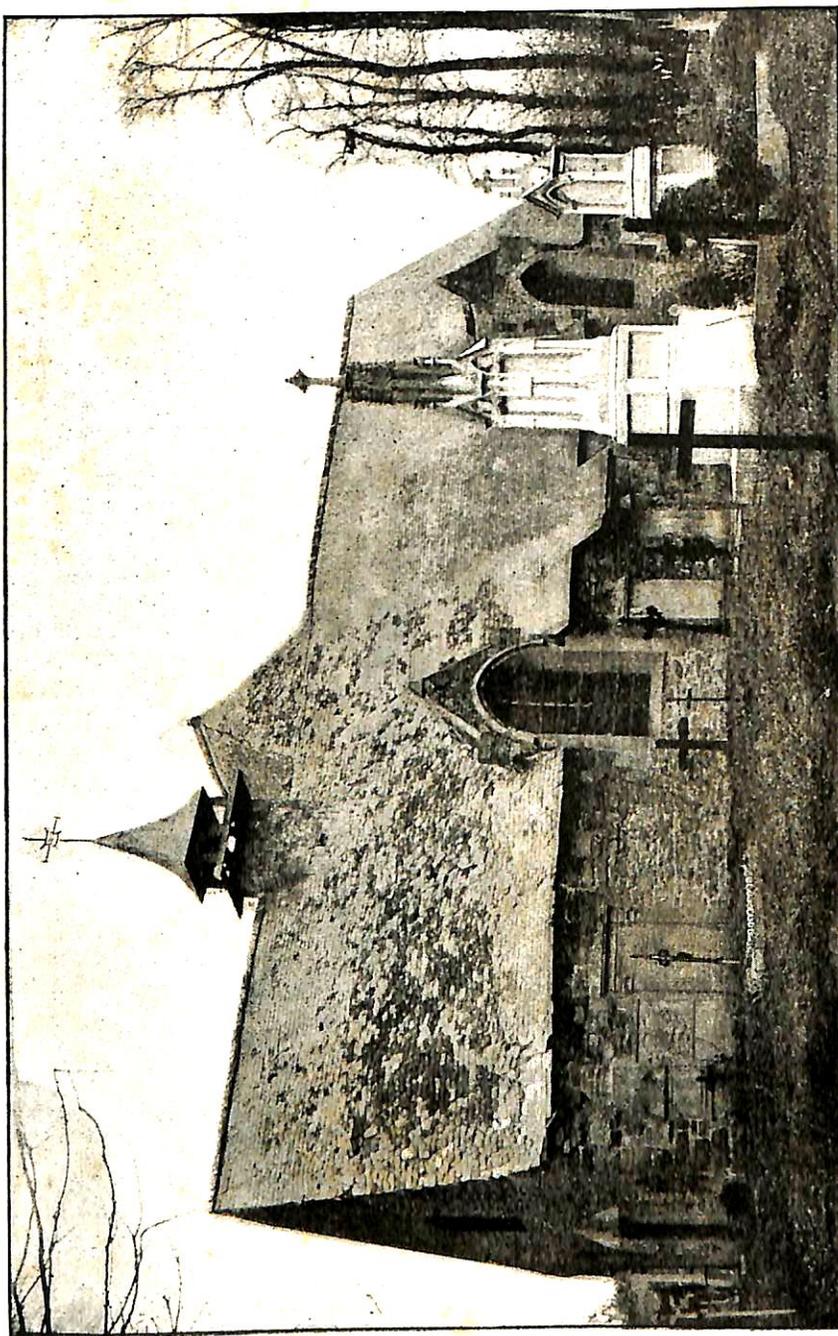
même nécessaire, (de leurs estomacs bien entendu). Pas fut besoin de longues délibérations pour faire prévaloir cette opinion, tout le monde s'y rangea unanimement; et aussitôt on se rendit à l'hôtel du Heaume, où une confortable réfection nous attendait. Le repas fut des plus animés; mais comme le programme de la journée était fort chargé et que nous n'en avions encore rempli que les deux tiers, on écourta le dîner le plus possible; et avec d'autant plus de raison que bon nombre de nos collègues, avant de quitter Soignies pour se rendre à Horrues, qui était la dernière étape de notre itinéraire, désiraient jeter un coup d'œil, les uns sur le collège Saint-Vincent, ce magnifique monument d'architecture ogivale moderne, et dont la construction est due à l'éminent architecte, M. le baron Jean Béthune, les autres sur la chapelle romane qui se trouve au cimetière paroissial.

CHAPELLE DU CIMETIÈRE

Suivons un instant ces derniers à ce modeste oratoire, que certains archéologues prétendent, mais à tort pensons-nous, être le berceau de l'église et du monastère primitifs bâtis par saint Vincent à son arrivée à Soignies.

Diverses chartes datant du xvii^e siècle et déposées aux archives du royaume (1) relatent la dotation particulière, 329 florins et 6 sous, afférente à cette chapelle, la fondation de plusieurs messes à y célébrer avec distribution de pains aux pauvres, et la résolution de reconstruire l'édifice en 1755, reconstruction qui ne s'est jamais faite. Le décret sur la nouvelle organisation du diocèse de Tournai, publié en 1803, mentionne cette chapelle comme oratoire public sous le vocable de la Sainte

(1) ARCHIVES DU ROYAUME à Bruxelles. *Conseil privé*, carton n^o 901 et 902. — *Idem. Chambre des Comptes*, n^o 46642.



CHAPELLE DU CIMETIÈRE DE SOIGNIES

Vierge; mais nous n'avons pu nous procurer aucune pièce qui établisse ni son origine, ni les causes de son abandon.

La première église de Soignies avait été consacrée à la Mère de Dieu et lorsqu'au ^x^e siècle, l'archiduc Brunon, archevêque de Cologne, eut édifié l'église nouvelle, qui remplaça celle détruite par les Normands, il la dédia au glorieux fondateur, saint Vincent Madelgaire. Il se peut que pour conserver à la sainte Vierge un temple en son honneur, on construisit la chapelle, qui existe encore actuellement au cimetière et qui s'est conservée jusqu'à nous, sous ce même vocable. Peut-être même, cet oratoire servit-il dans le principe de paroisse, la collégiale étant réservée à l'usage exclusif des membres du chapitre.

Mais ce ne sont là que des hypothèses, et nous n'avons aucun document pour les appuyer. Quant au cimetière, nous estimons que, lorsqu'il s'étendait autour de l'église Saint-Vincent, à l'endroit actuel de la grand'place, l'emplacement qui entoure la chapelle dont nous parlons, servait alors de cimetière aux pestiférés; et quand celui-ci devint cimetière général, on affecta à l'inhumation des personnes mortes de maladies contagieuses l'enclos de l'ermitage Saint-Antoine, où se trouve encore la chapelle Saint-Roch (1).

Quoi qu'il en soit, une partie de la construction qui s'élève au cimetière de Soignies doit être considérée comme très ancienne; elle a l'appareil en moellons, noyés dans le mortier, et on y voit des traces évidentes de fenêtres de l'époque romane. Elle

(1) Dans beaucoup de localités, il y avait un lieu d'inhumation spécial pour les personnes *décédées de contagion*, et il y existait une chapelle, où nos pieux ancêtres faisaient célébrer le saint sacrifice pour leurs défunts. Au ^{xvii}^e siècle et sans doute déjà antérieurement, l'enclos de l'ermitage Saint-Antoine était destiné à la sépulture des pestiférés. On y voit encore aujourd'hui l'épithaphe de Roland Durant, censier de la *Baille* et de son fils, tous deux morts de la peste en 1629.

présente un parallélogramme d'une longueur de 18 mètres 50 centimètres, sur 5 mètres 80 centimètres de largeur. Un petit clocheton de forme ancienne, massif et trapu, la surmonte. Trois des fenêtres primitives ont été complètement modifiées en ogive, avec saillie et gable proéminent; d'autres modifications ont encore sensiblement changé le premier caractère de l'édifice.

A l'intérieur on retrouve au fond, au côté droit de l'autel, taillé dans le mur et dans un état de parfaite conservation, l'ancienne crédence, avec piscine à doubles cuvettes, et écoulement pour les ablutions. On y voit encore également un bénitier ogival, monopédiculé, et en pierres de taille.

Au côté septentrional, on a accolé une annexe de 9 mètres 60 centimètres de longueur sur 6 mètres de largeur qui, tant par les trois fenêtres en ogive, dont elle est percée, que par le reste de sa construction en briques rouges, trahit une date beaucoup plus récente, et semble remonter à la dernière période de l'époque ogivale; dans cette ajoute, transformée en chœur, on a placé un second autel.

Deux entrées donnent accès à la chapelle, et il faut descendre deux marches pour y pénétrer; la porte du côté occidental a une largeur de 1 mètre 50 centimètres, et 2 mètres 5 centimètres de hauteur; elle est surmontée d'un linteau en fronton triangulaire. Nous ne croyons cependant pas que ce dernier soit de la période romane; d'après nous il doit y avoir été placé postérieurement à la construction du reste du monument. Une autre porte, beaucoup plus petite que la première, (85 centimètres de largeur, 1 mètre 85 centimètres de hauteur) a été percée en face de l'annexe.

Nous n'avons pas connaissance qu'il existe de cette antique chapelle d'autre vue que celle insérée dans le *Guide illustré du voyageur en Belgique*, (Bruxelles, 1847. Société Belge de librairie, Hauman et C^{ie}). La simili-gravure que nous donnons

ci-contre; et dont nous devons la reproduction à la gracieuseté d'un de nos amis, la représente dans toute son étendue, du côté méridional.

Actuellement la chapelle tombe en ruines, les toitures et le plafond sont dans un état déplorable. Il serait cependant à désirer qu'elle puisse être conservé dans l'intérêt de l'art et de l'histoire locale. On a sauvé de la destruction des monuments qui étaient dans un délabrement bien plus prononcé, entre autres la Tour noire à Bruxelles qui, par sa restauration, présente un reste des plus complets des anciens moyens de défense, un vrai type de l'art militaire d'autrefois.

Nous faisons des vœux pour que cette chapelle ne soit pas démolie, surtout après que le cimetière aura été transféré au nouvel emplacement, décrété à la chaussée de Braine-le-Comte, et nous signalons ce point à toute la sollicitude de la Commission royale des monuments.

On y retrouve plusieurs pierres tumulaires (1); les pierres qui recouvrent chacun des deux autels sont d'anciennes pierres tombales, de proportions peu ordinaires et revêtues d'inscriptions en lettres gothiques, dont l'une renferme un écusson armorié; d'autres sont placées dans le pavement, un certain nombre sont encastrées dans les murs; mais le temps et l'usure ont rendu presque illisible l'inscription d'un grand nombre d'entre elles. Le plus ancien de ces monuments funéraires date de 1400, il est placé au-dessus de la petite porte d'entrée. Il contient quinze personnages; le milieu est occupé par la Sainte Trinité, et de chaque côté, dans l'encadrement, il y a un blason, dont les armoiries pourraient facilement être reconstituées.

(1) On voit dans ce cimetière fort curieux des pierres tumulaires des XIII^e et XIV^e siècles. La chapelle qui en occupe le milieu remonte au XII^e siècle. Elle a été agrandie dans le XV^e siècle. EUG. LANDOY, *Itinéraire général des chemins de fer belges*, 1845.

Non loin de là, un peu à gauche, se trouve placée dans la muraille une autre pierre tumulaire, taillée en relief, dont voici le texte de l'inscription (1) :

CETTE PIERRE BIEN TAILLÉE CONSERVE LA MÉMOIRE
 D'ANCIENS BOURGEOIS MARCHANDS, CY GISANT DOUCEMENT
 CHERCHANT PUREMENT DE DIEU LA GLOIRE,
 DES ORPHELINS FIRENT PREMIER COMMENCEMENT,
 DONNANT DE LEURS BIENS PAR LIBÉRALITÉ
 QUE PLUSIEURS ONT SUIVI PAR MÊME CHARITÉ.
 SAVOIR : JEAN LELEUP QUI HORS DE MARIAGE
 SERVIT (BIEN CONTENT) A DIEU DURANT SON AGE,
 QUI TRÉPASSA LE DE L'AN MVI CENT
 ET DE JEAN JAUQUET QUI POUR ÉPOUSE PRINT
 FRANÇOISE LELEUP. TINT
 PAYA A LA NATURE
 LE TRIBUT QUI EST COMMUN A TOUTE CRÉATURE
 LA MÈRE DÉCÉDA LE 11 7^{bre} 1578
 LEUR FILLE FRANÇOISE LE 8 DU DIT MOIS ET AN
 MARIE LE 15 D'OCTOBRE EN SUIVANT
 ET JEAN LE 30 DE MARS 1579.

Les membres de la famille Leleup, dont il est question ci-dessus, sont les premiers fondateurs ou bienfaiteurs de l'orphelinat de Soignies.

Nous nous serions sans aucun doute oubliés à déchiffrer d'autres inscriptions lapidaires, consacrées par la piété de nos ancêtres à la mémoire de leurs chers morts, si notre chef de file n'eut sonné, non la résurrection, mais le rappel et donné l'ordre du départ. Aussitôt on prit place dans une dizaine de voitures, que des amis de Soignies et des environs avaient, pour la plus grande partie, mis gracieusement à la disposition des excursionnistes, et on partit pour Horrues.

(1) L. Cloquet, dans sa *Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Tournai*, dit page 223 : « C'était un ancien usage dont on trouve de nombreux exemples de faire des épitaphes rimées, souvent en petits vers et en vieux français, à la louange des défunts. »

III

HORRUES

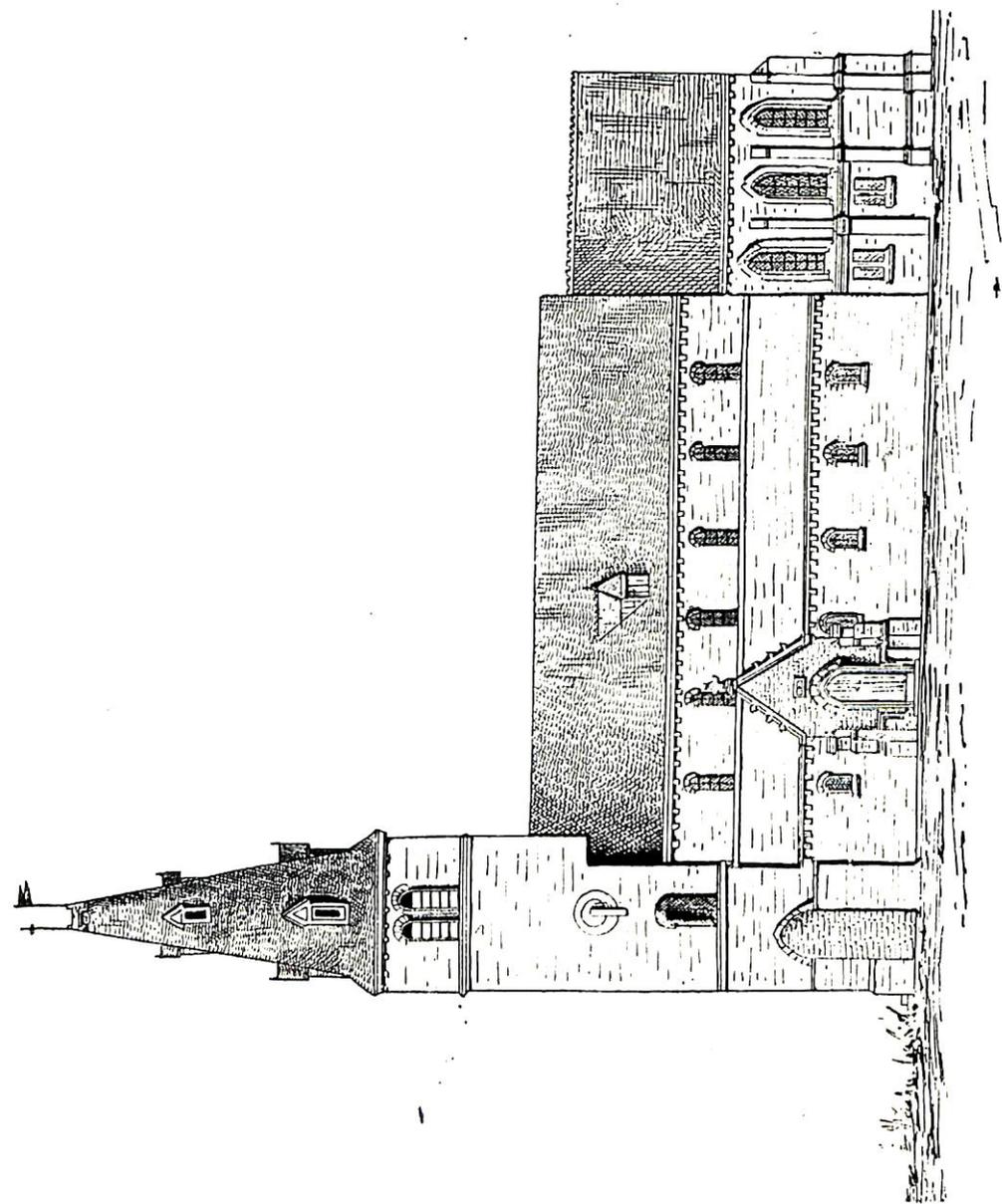
Par un beau soleil et une bonne route ce trajet se fait rapidement. A peine arrivés aux confins du village, nous fûmes reçus par M. Cuvelier, bourgmestre, et M. le curé Bracq, qui tiennent à nous faire eux-mêmes les honneurs de leur église, but de notre visite, et dont leur commune est fière à juste titre.

La restauration de cette église, une des plus anciennes du diocèse, a été entreprise il y a quelques années, grâce à l'initiative et au zèle persévérant du digne curé d'alors, M. l'abbé Moreau. Elle a été confiée à M. l'architecte Hubert, de Mons, et on ne peut que lui adresser des éloges pour avoir mené cette tâche à si bonne fin.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'emprunter quelques détails sur cet édifice à M. le chanoine Huguët, dans sa *Notice sur l'église d'Horruës* (1).

« Elle se compose d'une tour en avant-corps, d'une triple nef » sans transept et d'un chœur carré terminé par un chevet à » mur plat. Cette dernière partie de l'édifice, du XII^e ou du » commencement du XIII^e siècle, est un spécimen délicieux du » style de la transition romano-ogivale; tout le reste, à part » quelques détails, est du style roman le plus primitif, peut- » être antérieur au XI^e siècle, comme on incline à l'admettre » pour Soignies et Lobbes. La tour et la nef appartiennent à la

(1) *Notice sur l'église d'Horruës*, par l'abbé Huguët, curé de Néchin, extraits des *Bulletins*, tome XV, de la Société historique et littéraire de Tournai, Tournai 1872.



ÉGLISE D'HORRUES

» première construction ; le chœur est venu postérieurement
» remplacer une abside vraisemblablement semi-circulaire. »

La tour est une masse carrée qui ressort sur la façade. Sa hauteur totale est de 39 mètres. Tout le bas de la tour est occupé par un porche de l'époque de la transition de 5 mètres 70 de long sur 3 mètres 20 de large, voûtée en arêtes, « avec des nervures saillantes supportées par des consoles aux angles », dans le même style et le même dessin que le chœur. A noter deux jolies colonnes annelées placées dans les angles, de chaque côté de la porte d'entrée du porche dans l'église, ainsi que le bénitier qui se trouve sous le même porche et qui est probablement un des plus anciens du pays.

La nef est un parallélogramme avec bas-côtés, de 22 mètres de long sur 17 de large ; la grande nef mesure 9 mètres 50 centimètres et chaque bas-côtés 2 mètres 75 centimètres. Des piliers lourds et carrés, d'un mètre d'épaisseur, séparent la nef d'avec ses ailes. « Ces piliers constituent une des parties intéressantes du monument. »

Six fenêtres à plein cintre, placées au dessus de chacune des arcades, éclairent la nef ; on y a placé des verrières qui produisent le meilleur effet. Les fenêtres des bas côtés, dont les dimensions avaient été défigurées ont été remises en harmonie avec celles de la grande nef.

Cette dernière est recouverte d'un lambris, peint et doré, divisé en dix-huit panneaux ; un plafond incliné dans le sens du versant de la toiture recouvre également les collatéraux.

Si la tour et la nef étonnent par leur sévérité, « on pourrait presque dire par leur rudesse, qui accuse l'enfance de l'art roman, on n'est pas moins charmé de trouver dans le chœur un type admirable de ce même art, parvenu à l'apogée de sa perfection ». Le chœur présente une partie rectangulaire de 10 mètres de profondeur sur 7 mètres 50 centimètres de largeur, éclairée à chacun de ses trois côtés par trois fenêtres en ogive

à égale hauteur. « Ces ogives très aiguës et sans moulures à leur contour sont bien de la transition et l'accouplement de ces trois fenêtres produit le plus heureux effet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. » Les trois fenêtres au fond du cœur sont ornées de vitraux représentant le Sacré-Cœur de Jésus, le Sacré-Cœur de Marie et saint Joseph. Ce qui contribue surtout à faire du chœur un type dans son genre, c'est sa triple voûte d'arêtes s'appuyant sur des consoles placées aux quatre angles et entre chacune des fenêtres latérales, et dont la dernière « finit en éventail sur le mur plat du chevet ». Deux particularités qu'on trouve rarement ailleurs existent dans le chœur d'Horrués : d'abord une crédence avec double piscine ou cuvette pratiquée dans l'intérieur de la muraille du côté de l'Épître ; ensuite une niche rectangulaire coupée dans l'épaisseur du mur du fond, un peu à gauche de l'autel, et qui sert de tabernacle ou de reposoir aux saintes espèces. Elle est divisée en deux compartiments et fermée par une forte porte en chêne, à deux battants, garnie de ferrures anciennes.

Un monument qui, a bon droit, s'impose à l'attention des visiteurs, c'est le beau retable ogival, en pierre blanche, qui domine le maître-autel et qui, de l'avis des plus fins connaisseurs, peut être considéré comme une œuvre de sculpture de grand mérite. Ce monument, d'après la tradition, a été érigé au *xiv^e* siècle en l'honneur de l'enfant Jésus, de Saint-Hubert, d'autres saints et saintes par les seigneurs de *l'Esclatière* (1). Il est divisé en

(1) *L'Esclatière* était un ancien fief, détaché de la terre d'Horrués et qui comprenait entre autres un château-fort situé sur le chemin (à peu près à mi-route) qui mène de l'église à la Belle-Croix, (chaussée Romaine). Il a été démoli en 1826 par les ordres de la famille Claes, de Lembecq, qui en était devenue propriétaire par acquisition. Ce domaine fut, dès son origine, la propriété des seigneurs de *l'Esclatière* ; il passa ensuite dans la famille d'Andelot, de Malapert, et de Landas. Il subsiste de cette seigneurie la ferme de *l'Esclatière*. Voir THÉOD. BERNIER, *la Seigneurie de l'Esclatière à Horrués*, t. XV des *Annales du Cercle archéologique de Mons*.

plusieurs groupes dont le principal représente la légende de Saint-Hubert.

Depuis sa restauration, tout l'intérieur de l'église a été polychromé, et les tons sobres et de bon goût de ces peintures cadrent parfaitement avec l'ossature sévère de l'édifice. Une sortie existe dans le collatéral de droite; elle donne dans un porche de 4 mètres 70 de long sur 3 mètres 75 de large, qui se détache en avant-corps sur la façade latérale-sud. Quoique datant du xv^e siècle, cette ajoute rappelle par ses dimensions, sa voûte en arêtes saillantes et ses colonnettes, le porche de l'entrée principale dont, sans aucun doute, on s'est inspiré lors de sa construction. Une particularité nous a frappés: ce sont les quatre contreforts qui se dressent à l'extérieur, de chaque côté de ce porche latéral, forme trapue, et dont la base de deux d'entre eux sert de siège à deux animaux figurant des lions. Nous nous sommes demandés s'il n'y avait pas là quelque analogie, très lointaine sans doute, avec les porches qu'on retrouve dans certaines basiliques de France, à Arles, au Mans et ailleurs, sorte de tribune qui, autrefois, outre leur destination religieuse, servaient aux seigneurs laïcs à rendre la justice, usage qui aurait donné naissance, paraît-il, à cette formule qu'on trouve en tête de certains actes judiciaires : *Inter leones*.

Comme tout le monde peut aisément le constater, l'église d'Horrues a été restaurée avec intelligence et de la façon la plus correcte, de telle sorte que le vaisseau et le chœur sont redevenus, chacun dans leur genre, des spécimens ravissants et des modèles du style auquel ils appartiennent. Nous ne pouvons que réitérer nos félicitations à ceux qui en ont pris l'initiative et le soin, et dire avec M. le chanoine Huguet, qu'il a bien mérité de l'art l'architecte, à qui nous devons la résurrection d'un monument, qui occupera désormais l'une des premières places dans l'écrin artistique du Hainaut.

M. Adhémar Lefebvre possède à Horrues une magnifique propriété. Il ne veut pas que les excursionnistes quittent la commune sans qu'il leur ait fait les honneurs de chez lui. Nous faisons une courte halte à son château où nous fûmes reçus de la façon la plus aimable, et après un dernier regard jeté sur le clocher de l'antique église avec son élégante flèche à quatre pans et sa double rangée de lucarnes proéminantes, nous reprîmes la route de Soignies. Pendant le trajet, plus d'un d'entre nous ne put s'empêcher de faire quelques amères réflexions en comparant l'état de l'église d'Horrues et celui de la collégiale de Saint-Vincent qui, elle aussi, est un joyau de l'architecture romane dans notre pays, et de déplorer que jusqu'à présent aucune tentative sérieuse n'ait été faite, pour rendre à ce monument sa valeur d'autrefois.

En rentrant en ville, l'un de nos collègues, M. Emmanuel Michez, eut l'amabilité de nous inviter à aller examiner la nombreuse collection d'objets anciens qu'il est parvenu à réunir et dont la plupart proviennent de Soignies et des environs.

En contemplant ce joli choix de curiosités, le temps s'écoula bien vite et on aurait facilement oublié l'heure du départ. Mais 8 1/2 heures sonnent lentement à l'antique clocher de l'église de Soignies. Ce rappel met tout le monde en branle, et aussitôt l'on se dirige vers la gare, on ne peut plus satisfaits de la journée si bien remplie qu'on a passée ensemble, et se promettant tous de renouveler le plus souvent possible ces sortes d'intéressantes et instructives promenades.

Lu en séance du Cercle archéologique d'Enghien, le 25 décembre 1886.

G. ZECH-DU BIEZ.